

Rapport de gestion 2008

1	RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE.....	2
2	CHIFFRES CLES & RESULTATS CONSOLIDES	3
3	FAITS MARQUANTS 2008.....	6
4	ACTIVITE.....	7
-	<i>LaSer Consumer Finance (LCF) : l'offre du crédit direct au grand public.....</i>	<i>7</i>
-	<i>LaSer Marketing & Financial Services (LM&FS) : l'offre partenaire crédit.....</i>	<i>9</i>
-	<i>Cessions dans le cadre de l'Alliance avec BNPP Personal Finance</i>	<i>12</i>
5	GESTION DES RISQUES	13
6	RESSOURCES HUMAINES	21
7	PERSPECTIVES 2009.....	22
8	RAPPORT FINANCIER.....	22
8.1	BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008.....	23
8.2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008	24
8.3	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008	25
8.4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008	26
8.5	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	27
8.6	RESULTATS SOCIAUX DE LASER COFINOGA SA.....	64
9	INFORMATIONS JURIDIQUES	64
9.1	ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIE AU 31-12-08	64
9.2	MOUVEMENTS RELATIFS AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS	65
9.3	AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES	65
9.4	FONCTIONS ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LASER COFINOGA	67
9.5	REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX VERSES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE 2008	69
9.6	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LASER COFINOGA ETABLI CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 225 – 37 DU CODE DE COMMERCE	69
9.7	PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 AVRIL 2009	76
9.8	DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES	78
9.9	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	78

LASER COFINOGA

Société anonyme au capital de 100 000 000 euros

Siège social : 66 rue des Archives - PARIS 3ème

682 016 332 RCS PARIS

>>>>>>><<<<<<<<

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 AVRIL 2009

1 Rapport à l'Assemblée Générale Mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de l'activité de la Société et celle de ses filiales au cours de l'exercice 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe Lemoine

Administrateurs

La Société Anonyme des Galeries Lafayette représentée par Monsieur Philippe Houzé,

Madame Ginette Moulin,

Monsieur Ugo Supino,

La société BNPP Personal Finance représentée par Monsieur Thierry Laborde,

Monsieur Gérard Chaurand,

Monsieur Vincent Bernard,

Monsieur Bruno Salmon.

ACTIONNAIRE

LaSer à 100%

DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Michel Philippin

SECRETAIRE DU CONSEIL

Monsieur Dominique Perego

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires

Cabinet Cailliau Dedout et associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Ernst & Young Audit

Commissaires suppléants

Monsieur Didier Cardon

Monsieur Pierre Coll

Monsieur Jean-Marc Montserrat

LaSer Cofinoga est une filiale à 100% de LaSer, groupe autonome dans son développement s'appuyant sur un actionariat solide et équilibré réparti paritairement entre deux actionnaires puissants et complémentaires, BNPP Personal Finance (groupe BNP Paribas) et le groupe Galeries Lafayette.

LaSer se distingue par son offre alliant crédit, activité portée par LaSer Cofinoga, et services marketing, développant toute une gamme de solutions en matière de gestion et de valorisation des portefeuilles clients de ses partenaires, de la prospection et la fidélisation à l'animation sur le lieu de vente, et propose aux particuliers toute la gamme de crédit à la consommation (prêt personnel renouvelable ou classique, regroupement de crédit, etc.).

Afin de renforcer cette approche d'offre globale, LaSer s'est doté en 2008 d'une nouvelle organisation avec effet au 1^{er} juillet 2008. Celle-ci traduit la volonté d'améliorer les capacités d'actions du Groupe afin d'en accélérer le développement. Les objectifs essentiels sont les suivants :

- mettre en place une organisation métier européenne
- consolider l'atout exceptionnel qui est de pouvoir proposer aux partenaires une offre complète d'animation, d'optimisation et de valorisation de la relation clients qui va de la carte privative au datamining en passant par la fidélisation et les technologies points de vente
- mettre en œuvre un développement mondial pour les métiers de Marketing Services
- renforcer, pour la distribution de crédits à la consommation, le direct et le canal courtiers, domaines dans lesquels LaSer a été précurseur en les déployant en Europe
- renforcer les organes de contrôle et leur autonomie conformément aux règles des autorités de tutelle

La nouvelle organisation est notamment fondée sur deux pôles opérationnels découpés en « business units » disposant de leurs moyens de gestion et de développement :

- LaSer Marketing & Financial Services, LM&FS, qui développe l'offre partenaire (BTBTC)
- LaSer Consumer Finance, LCF, qui développe l'offre du crédit direct et via les courtiers au grand public (BTC)

2 Chiffres Clés & Résultats Consolidés

2008 a été une année si particulière où le monde a fait face à une grave crise économique. La tourmente a impacté les activités financières, boursières et bancaires, le marché immobilier, la confiance des ménages, le chômage, l'industrie automobile... apportant crescendo son lot de mauvaises nouvelles.

L'activité 2008 de LaSer Cofinoga

En 2008 LaSer Cofinoga a souffert de ce contexte économique et du ralentissement du crédit à la consommation sur le marché Européen.

- La croissance de l'encours à 8,2% est bien inférieure au rythme de développement de l'activité que connaissait LaSer Cofinoga les années précédentes.

- Les résultats ont été fortement impactés par un contexte de marché difficile qui a caractérisé l'année 2008. La croissance du produit net bancaire est de 6%, cependant le résultat d'exploitation de 208,3 millions d'euros est en baisse de 27,4% par rapport à 2007, en raison d'une forte dégradation des impayés (+47%).

- La réactivité de LaSer Cofinoga, qui a mis en place des actions spécifiques de maîtrise des coûts et d'optimisation des processus opérationnels et informatiques, a permis de générer une économie des frais généraux significatives. Ainsi, LaSer Cofinoga a amélioré son coefficient d'exploitation à 45,8% en 2008 contre 48,7% en 2007.

<u>En millions d'Euros</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>Var 08/07</u>
Production	7 350	8 166	7 739	8 406	8 419	0,2%
Encours bruts gérés au 31 décembre (1)	10 280	12 019	11 222	12 710	13 758	8,2%
Effectifs au 31 Décembre (1)	4 510	4 945	5 052	5 732	6 235	503
Produit net bancaire consolidé	921	1 025	1 123	1 277	1 354	6,0%
<i>A périmètre et change constants</i>						8,4%
Résultat brut d'exploitation	432,4	476,2	531,2	654,7	734,1	12,1%
Résultat d'exploitation net du coût du risque	187,6	211,4	246,7	286,9	208,3	-27,4%
<i>A périmètre et change constants</i>						-21,1%
Résultat net part du Groupe	114,0	146,2	222,6	189,4	134,0	-29,2%
<i>A périmètre et change constants</i>						-23,2%
en %						
Coefficient d'exploitation	53,1	53,5	52,7	48,7	45,8	
Rendement après impôts des fonds propres durs actionnaires	20,2	26,0	31,7	20,8	12,8	
Ratio de solvabilité	14,8	11,9	13,6	12,6	12,0	
Capitaux propres consolidés de LaSer Cofinoga (2)	1 168	1 420	1 607	1 773	1 870	5,5%
<i>dont dettes subordonnées</i>	<i>443</i>	<i>437</i>	<i>407</i>	<i>395</i>	426	

(1) en considérant 100% des filiales et 100% de leurs effectifs et non la quote-part détenue par le Groupe

(2) Capitaux propres au 31 décembre, y compris intérêts minoritaires & dettes subordonnées

Selon l'organisation mise en place en 2008 les résultats clés (en quote-part et au taux de change du 31-12-08) sont :

<u>En millions d'Euros</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>Var 08/07</u>
Production			
LaSer Marketing & Financial Services	4 397	4 468	1,6%
Partenariats	710	709	-0,1%
LaSer Consumer Finance	1 800	1 782	-1,0%
Encours moyens financés			
LaSer Marketing & Financial Services	5 831	6 150	5,5%
Partenariats	607	652	7,4%
LaSer Consumer Finance	3 797	4 661	22,8%

Les Partenariats sont, ici, les sociétés détenues en contrôle conjoint ou en mise en équivalence : Banque du Groupe Casino, Banque Solféa, Assurtis, Agys, Sygma SNC.

Encours bruts gérés : 13,8 milliards d'euros, +8,2% et +10,0% après retraitement lié à la cession de la filiale en Belgique

La production globale de 8,4 milliards d'euros est stable par rapport à 2007 et a progressé de 1,2% si on la retraite de la cession de la filiale belge en juillet 2008.

En France, le marché du crédit à la consommation en 2008 a connu un retournement à la baisse de la production tout particulièrement sur le deuxième semestre. Pour les sociétés financières la production de crédits permanents, prêts personnels et financements affectés aux biens d'équipement est inférieure de 3,3% à celle de 2007 (source : ASF fin décembre 2008). Cette baisse est d'autant plus notable pour les prêts personnels avec une régression de 9,9%. Dans ce contexte la production de LaSer Cofinoga en France est en baisse de -2,5% par rapport à 2007.

L'encours à fin décembre 2008 excluant la gestion pour compte de tiers est de 13,4 milliards d'euros, en progression de 8,7% vs 2007, 9,9% à taux de change constant et retraité de la cession de la filiale belge :

- 7,7 milliards sont développés par le pôle LM&FS sur la base de partenariats
- 5 milliards sont gérés par le pôle LCF qui propose son offre en direct et par l'intermédiaire de courtiers au grand public
- la filiale portugaise, en passe d'être cédée à BNPP Personal Finance, représente 0,6 milliards.

LaSer Marketing & Financial Services, l'offre partenaire (BTBTC)

France	3 429,5	-1,6%	Ralentiement de la production sur le marché français
Filiales françaises	2 074,9	+6,6%	Développement relativement soutenu des filiales CDGP, filiale avec Quelle, +14% et BGC, Banque du groupe Casino, +10% en compensation du ralentiement de Solféa, filiale avec Gaz de France, -4,5%.
Royaume-Uni	883,6	+22%	Succès des accords commerciaux récents
Pays-Bas	774,4	-0,1%	Contexte de marché difficile
Scandinavie	313,5	+25,5%	Succès des accords commerciaux et lancement de l'acquisition en direct
Pologne	264,3	+61,4%	De nouvelles opérations de retraitage sur les crédits renouvelables et développement des prêts personnels et cartes de crédit
Total LM&FS	7 740,1	+5,4%	

LaSer Consumer Finance, l'offre de crédit en direct et via les courtiers au grand public (BTC)

France - Acquisition en direct	2 537,2	5,1%	Décroissance de l'encours du crédit renouvelable compensée par le développement de l'offre regroupement de crédits
France - Acquisition par courtiers	1 787,0	+46,4%	Croissance soutenue de l'activité regroupement de crédit depuis plusieurs années.
Espagne	424,4	+7,5%	Ralentiement de la production dans un marché à forte dégradation de l'impayé
Pologne	293,4	+63,1%	Développement continu de la filière courtier et lancement de la commercialisation du regroupement de crédit
Total LCF	5 042,0	+19,8%	

Encours à fin 2008 en millions d'euros, variation 2008/2007

Résultat d'exploitation : 208,3 millions d'euros, -27,4%, -21,1% à périmètre constant

Le résultat d'exploitation est caractérisé par les tendances suivantes :

- Le Produit net bancaire de 1,4 milliards d'euros est en croissance de 6% par rapport à 2007. A périmètre et change constants, cette évolution est de 8,4%; 4,1% en France et 17,6% à l'International. Les marges financières sur encours moyens diminuent de 11,6% en 2007 à 11,3% en 2008, cette baisse est essentiellement liée à la part croissante des encours non rémunérés et à la hausse du refinancement.
- Une détérioration notable du coût du risque : le taux de risque sur encours moyen s'est élevé à 3,5% versus 2,6% en 2007, comparaison retraitée de la cession de la filiale belge. Cette tendance a impacté l'ensemble du périmètre de LaSer Cofinoga, mais tout particulièrement

l'Espagne et le Danemark. La partie France de l'activité a connu une augmentation de son encours moyen de 10 % et de son risque de 35% alors que pour la zone Internationale, ces progressions sont respectivement de 16,2% et 69,6%. Afin d'enrayer cette dégradation LaSer Cofinoga a mis en place des actions correctives au niveau de son organisation opérationnelle et a renforcé la gouvernance et le contrôle des risques.

- Dans ce contexte LaSer Cofinoga a poursuivi ses actions de maîtrise des frais généraux mises en places dès 2007, couplées de décisions visant à optimiser les frais commerciaux. Ainsi, LaSer Cofinoga a amélioré son coefficient d'exploitation à 45,8% en 2008 contre 48,7% en 2007. Ces efforts ont porté sur l'ensemble du périmètre d'activité et ont conduit à une baisse du coefficient d'exploitation à périmètre constant de 46,1% à 43,9% en France et de 53,6% à 48,6% à l'International. Cette réactivité face à un marché défavorable a permis de générer un résultat brut d'exploitation de 734 millions d'euros en croissance de 12,1%.

Résultat net part du groupe : 134,0 millions d'euros, -29,2%

En comparable, hors effets de périmètre, gains ou pertes en juste valeur, plus-value de la cession de Fidexis et impôts exceptionnels, le résultat net part du groupe est inférieur de 23,2% par rapport à 2007.

3 Faits Marquants 2008

Une rationalisation de la présence à l'International en accord avec BNPP Personal Finance

LaSer Cofinoga a décidé de céder à BNPP Personal Finance les activités de Fidexis en Belgique et de Credifin au Portugal, et d'acquérir par sa succursale polonaise Sygma Bank, 100% de BNPP Personal Finance Pologne.

La cession de Fidexis est intervenue le 15 juillet pour la Belgique, et la réalisation des opérations pour le Portugal et la Pologne aura lieu après la levée des conditions suspensives (accord des autorités de tutelle locales principalement).

Un accord de partenariat avec Système U

LaSer Cofinoga a signé un accord de lancement d'une carte co-brandée avec Système U, un partenaire prestigieux dans le domaine de la grande distribution, de par sa taille, son réseau et son image.

Ce partenariat s'inscrit clairement dans la stratégie de développement de LaSer Cofinoga dans le co-branding, en droite ligne avec son expertise de proximité dans le domaine de la grande distribution. Cette carte co-brandée U reposera sur trois fondamentaux : le paiement facilité, la gratification client (une fidélité récompensée) et les avantages et services (les valeurs du « U-commerce »).

Un accord de partenariat avec Groupama

Afin de compléter son offre bancaire avec une proposition de produits de regroupement de créances, Groupama Banque, filiale du groupe mutualiste Groupama, a choisi LaSer Cofinoga comme partenaire. Cet accord renforce la position de LaSer Cofinoga dans le secteur banque-assurance. La détection des demandes de financement sera assurée par le réseau des agences Groupama, elles seront transmises pour enregistrement à Groupama Banque, l'étude et la gestion des dossiers étant ensuite assurées par LaSer Cofinoga.

La signature de nombreux autres partenariats

LaSer Cofinoga a poursuivi son développement partenarial avec au Royaume-Uni les signatures de MacKays (un des leaders du secteur du prêt-à-porter), Markerstudy (compagnie d'assurance), Associated Independant Stores Buying Group (centrale d'achat), Ultralase (cliniques), et au Danemark avec Merlin (distributeur) et YX Energi (compagnie pétrolière).

En France, le renforcement du positionnement de LaSer Cofinoga sur le canal internet s'est concrétisé par l'extension du partenariat avec Paypal, les signatures avec Voyages-SNCF,

Pixmania, Price-Minister et l'accord de commercialisation d'une carte Cofinoga sur le site de vente privée 24 heures.fr.

L'acquisition pour 35% d'un courtier en Scandinavie

LaSer Cofinoga, déjà leader au Danemark avec EkspresBank, poursuit son développement en Europe du Nord pour devenir un acteur significatif du marché du crédit à la consommation en Scandinavie - Danemark, Finlande, Norvège et Suède.

Cette stratégie d'expansion voit sa première concrétisation, en date du 30 avril 2008, dans la prise de participation minoritaire, par LaSer SA, de 35% au capital d'Aconto Capital, premier courtier de crédit à la consommation en Norvège avec une production de 131 millions d'euros.

Dans la même lignée, EkspresBank a créé une succursale en Norvège.

Une prise de contrôle exclusif de CDGP

En octobre 2008, LaSer Cofinoga a porté sa participation de 50% à 65% dans le capital de CDGP, Compagnie de Gestion et de Prêts, filiale commune avec le vépéciste Quelle. Depuis sa création en 2003 CDGP était détenu à parité par Quelle France et LaSer Cofinoga. CDGP a un encours de 462 millions d'euros à fin décembre 2008.

4 Activité

- LaSer Consumer Finance (LCF) : l'offre du crédit direct au grand public

La réorganisation en 2008 du Groupe LaSer en deux directions opérationnelles distinctes s'est opérée selon le canal de recrutement des clients. Dans ce cadre les activités de crédit avec un recrutement en direct et via des réseaux de courtiers sont gérées par le pôle LaSer Consumer Finance.

Le Pôle LaSer Consumer Finance est présent en France, en Espagne, Pologne et Roumanie. Le marché domestique français reste prépondérant tant en termes de part de marché et de volumes traités que de contribution au résultat. L'international est un axe majeur de développement dans les années futures. L'année 2008 est marquée par une relative bonne performance compte tenu du contexte économique observé tant en France qu'à l'étranger.

L'encours géré total de ce pôle est de 5,0 milliards d'euros à fin décembre 2008 en croissance de 19,8% par rapport à 2007.

Les activités de crédit avec un recrutement en direct - Médiatis

Médiatis assure la distribution d'une gamme complète de produits de crédits à la consommation directement proposés aux particuliers, ou via des réseaux d'intermédiaires financiers. La gamme de produits commercialisés par Médiatis auprès de ses clients comprend les prêts personnels renouvelables, les cartes bancaires à débit différé ou à crédit, les prêts personnels classiques et les prêts personnels dédiés au regroupement de crédits.

En 2008 en France, la production de prêts personnels & revolving des établissements de crédits spécialisés a chuté de 4,6% (*). Ce ralentissement n'a pas épargné Médiatis, pour qui la production a chuté de 6,1%. Médiatis a su conserver une dynamique afin de résister au mieux et reste le quatrième acteur sur le marché français des sociétés financières.

Les performances « prêts personnels classiques » et « prêts personnels revolving » sont très différentes pour Médiatis. L'évolution de la production revolving s'établit à -11% par rapport à 2007 dans un marché ASF à -0.8% (*). Médiatis enregistre par contre une bonne performance sur les prêts personnels à +1,3% par rapport à 2007 dans un marché à -9,9%(*). Au sein de l'activité « Prêts Personnels Classiques », le regroupement de créances a représenté, en 2008, 60% des recrutements et 84% de la production.

L'année 2008 aura globalement marqué une pause dans les investissements commerciaux, même si le potentiel de recrutements clients reste entier.

Cependant, le positionnement de Médiatis sur le média Internet a été renforcé en 2008, tant avec la marque Médiatis qu'avec 1.2.3.Crédit et son offre « KeLTO ». Ce média représente maintenant un quart du total de production annuelle.

En terme de contrôle et de prévention du risque d'impayés Médiatis a mis en place de multiples actions telles que la revue des conditions d'octroi des regroupements de crédit ou les propositions de restructuration des dettes aux personnes en difficulté.

L'activité du réseau de courtiers Assurtis, filiale à 45% de Médiatis et à 55% d'April, qui commercialise sous cette enseigne les produits d'assurance du Groupe de Courtage April ainsi que les produits de crédits de la marque Médiatis reste soutenue en 2008 avec un doublement de la production par rapport à 2007. Le réseau Assurtis compte, fin 2008, soixante sept franchisés répartis dans toutes les régions françaises (contre cinquante fin 2007). Les quatre agences en propre de Médiatis auront également contribué à la montée en puissance de la production faite en « face à face ».

Cette production « face à face » (courtiers et agences) représente cette année 16% de la production globale Médiatis.

(* source ASF - fin décembre 2008)

Les activités de crédit avec un recrutement par réseau de courtage

Dans le cadre du marché du regroupement de crédits, la filière courtiers du Groupe en France, représentée par la société DCAC a poursuivi son développement en 2008 avec une croissance de production de +15% par rapport à 2007 dans un marché où la production de rachats de créances a chuté de 8,3 % (source ASF - fin décembre 2008).

A fin décembre 2008, les encours de rachats de créances garantis représentent 35% de l'encours total de la filière courtiers, soit 618 millions d'euros, contre une part peu significative en 2007.

En termes de production, la part des prêts garantis représente près de 30 % de la production totale.

La gestion du risque client a été renforcée au niveau des procédures de contrôle interne et des process pour l'octroi et la gestion des regroupements de crédit.

L'organisation de cette activité a été marquée par la mise en unité de gestion autonome mi-2008 permettant ainsi de dédier toutes les fonctions nécessaires à sa bonne performance. Ainsi, la fonction commerciale a été renforcée par le recrutement de 6 personnes. Une fonction finance et risque est maintenant dédiée au contrôle et au pilotage de l'activité.

Espagne

L'année 2008 marque une pause dans le développement de la succursale de Sygma Banque, Banco Sygma Hispania, compte tenu du contexte économique particulièrement défavorable. En effet le nombre de chômeurs a cru de 47 % en Espagne cette année. Le secteur de l'immobilier, qui avait été l'un des principaux relais de croissance ces dernières années, est en crise, avec des conséquences dans tous les secteurs de l'économie.

La politique de BSH depuis le dernier trimestre 2008 est de maîtriser au maximum le risque. La production est limitée aux seuls retirages des clients existants. Selon les canaux de distribution le recrutement de nouveaux clients a été provisoirement stoppé tout au long de l'année 2008.

Cet objectif principal pour BSH de maîtriser le risque d'impayés se manifeste par une gestion particulièrement rigoureuse sur l'ensemble de la filière (limitation des plafonds et des autorisations de tirages) et par un développement accru des compétences et des techniques de recouvrement qui fait suite à une réorientation de la spécialisation des équipes (44% des effectifs sont affectés à fin 2008 à cette activité). L'année 2008 a aussi été marquée par des efforts importants de maîtrise des coûts de gestion et de marketing.

Pologne - Direct et Courtage

Compte tenu de la réorganisation en 2008 du Groupe LaSer en deux directions opérationnelles distinctes selon le canal de recrutement des clients pour les activités de crédit, les activités de LaSer Pologne ont été scindées en deux directions opérationnelles distinctes selon ces mêmes axes.

Les activités de recrutement des clients via des courtiers et en direct (actuellement limitées aux retirages des clients existants) sont désormais gérées au sein de LCF Pologne qui regroupe également le courtier Dom Finsansowy QS (DFQS), avec lequel LCF Pologne réalise la majeure partie de sa production. DFQS est une centrale de courtage spécialisée dans le crédit à la consommation, achetée par LaSer au second semestre 2006.

En 2008, la production de crédits de LCF Pologne s'élève à 185 millions d'euros grâce à l'activité soutenue de DFQS qui apporte 90% de cette production, et à la croissance sur le produit regroupement de créances. DFQS, de son côté, a contribué à générer 192 millions d'euros de production au total chez ses partenaires (y compris LCF Pologne en propre).

LCF Pologne a œuvré à la mise en place d'une double stratégie :

- pour DFQS, diversifier les financeurs pour ses clients,
- pour LCF Pologne, développer les accords de partenariats avec d'autres courtiers ou centrales de courtage, pour diversifier son recrutement.

Compte tenu d'un contexte difficile, la mise en œuvre de cette stratégie a toutefois été ralentie.

Roumanie

En 2008, LaSer Cofinoga a décidé de poursuivre son développement international avec l'ouverture d'une succursale de Sygma Banque à Bucarest au début du 2^{ème} semestre. A fin 2008, compte tenu des incertitudes sur le marché interbancaire et les tensions sur la devise roumaine, le lancement de la production de crédits a été décalé.

- LaSer Marketing & Financial Services (LM&FS) : l'offre partenaire crédit

Le pôle LaSer Marketing & Financial Services est dédié à l'ensemble des activités développées pour des entreprises sur un périmètre France et International. Il regroupe ainsi les Services Financiers et les Services Marketing, ce qui renforce la commercialisation d'une offre globale.

Les Services Financiers de ce pôle correspondent aux différentes solutions de financement proposées par les entreprises partenaires à leurs clients. Ces activités sont portées par la société LaSer Cofinoga. En 2008 la totalité de l'encours de ce pôle est de 7,7 milliards d'euros, en croissance de 5,4% par rapport à 2007.

En France

Activités Crédit LM&FS France

Dans un contexte 2008 du marché du crédit en France plus difficile, l'activité Crédit France LM&FS a poursuivi sa stratégie de développement et de diversification de son portefeuille de partenaires.

Bien que finaliste dans l'appel d'offre de la Banque Postale, LaSer n'a pas été retenu comme partenaire de celle-ci dans le crédit à la consommation. Deux accords majeurs ont toutefois été signés en 2008, porteurs de très importantes perspectives :

- Un accord de partenariat avec Groupama Banque, acteur majeur sur le marché de la banque et de l'assurance en France, pour la commercialisation de prêts personnels axés sur le regroupement de crédits proposés à son portefeuille de clientèle.

- Un accord de partenariat avec Système U, faisant partie des principaux groupes de distribution en France, pour la mise en place d'une offre de carte de type bancaire co-brandée à l'attention des clients des 800 magasins porteurs de l'enseigne. Cette offre de carte co-brandée, outre ses moyens de paiement dans les enseignes Système U et l'ensemble des points de vente et terminaux de paiement accessibles aux cartes Visa, permettra aux clients de bénéficier de nombreux avantages en terme de crédit, de fidélisation et de services non financiers. Cette carte est une carte à paiement comptant différé, le client pouvant actionner son choix de paiement à crédit par internet.

Les perspectives de volume d'activité et de croissance du portefeuille de nouveaux clients pour Crédit France sont bien évidemment à la mesure de ces deux nouveaux partenaires, acteurs principaux sur leurs marchés respectifs.

La stratégie de croissance de l'activité e-commerce, déjà fortement initiée en 2007, a été poursuivie sur l'année 2008. Ainsi, la croissance du chiffre d'affaires e-commerce a été supérieure à 90% par rapport à 2007, grâce notamment à l'apport de nouveaux partenaires que sont Rue du Commerce, Delamaison.fr, 24H00.fr, Opodo, et au développement de BHV.fr et GL.fr. Ces partenaires sont à la fois générateurs d'activité et recruteurs de nouveaux clients carte.

La présence de la marque Cofinoga comme moyen de paiement auprès d'un nombre croissant de sites marchands (Voyages-SNCF, Paypal, Pixmania, Price-Minister...), a également sensiblement contribué à la croissance du volume d'activité en 2008 sur le secteur de l'e-commerce.

La marque Cofinoga est désormais présente à fin 2008 sur 42 sites marchands de l'e-commerce, soit comme moyen de paiement couplé à l'ouverture d'un compte carte enrichi d'avantages pour le porteur, soit comme seul moyen de paiement.

Les perspectives de développement sur ce secteur restent importantes en 2009, avec de nouveaux objectifs importants de croissance du portefeuille de partenaires et de l'activité, en capitalisant sur les savoir-faires et les nouveaux processus de gestion développés, pour répondre aux attentes spécifiques des acteurs de ce secteur d'activité.

Partenariats financiers

Banque du Groupe Casino, filiale commune avec le Groupe Casino,

Dans le contexte d'un environnement macro-économique complexe en début d'année suivi d'une crise majeure en seconde partie d'année, 2008 aura été pour Banque du Groupe Casino une année contrastée.

La production crédit a progressé de +3,5 % avec un volume de 548 millions d'euros. L'encours de la Banque a ainsi de nouveau connu une progression significative +10% et atteint à fin décembre 2008 le montant de 1 070 millions d'euros.

2008 a aussi vu la montée en puissance du partenariat avec Cdiscount qui représente à présent 11% de la production totale. Les 19 agences sont devenues un vecteur fort du développement de la Banque au service de ses clients et de ses partenaires. En parallèle le canal Internet a continué lui aussi à se développer.

Soumis aux contraintes d'un marché largement perturbé, Banque du Groupe Casino a affiché une dégradation de son coût du risque (+53% vs 2007) principalement liée à l'activité C.Discount. Des mesures énergiques ont été immédiatement prises afin de pouvoir contenir cette tendance sous l'hypothèse d'un environnement dégradé pour au moins 18 mois.

2008 a aussi été une année de changement avec un renouvellement significatif de l'équipe dirigeante y compris la direction générale. En parallèle les responsabilités des différentes directions ont été redéfinies dans une volonté de meilleure efficacité.

Pour l'année 2009, Banque du Groupe Casino entend se concentrer sur des gains d'efficacité opérationnelle avec à la clé une amélioration du coefficient d'exploitation et une maîtrise de son risque de crédit.

CDGP, Compagnie de Gestion et de Prêts, filiale commune avec Quelle SAS,

En 2008, CDGP a confirmé sa croissance et s'est engagé sur de nouvelles voies de développement.

En octobre la répartition capitalistique a été revue. LaSer Cofinoga détient dorénavant 65% du capital de CDGP et Quelle SAS 35%, entraînant un changement du mode de gouvernance et l'opportunité de synergies. Par ailleurs, une opération de simplification de l'organigramme juridique a conduit à la fusion de La Source SARL (sa société de courtage en assurance) par CDGP SA.

En misant sur Internet et les nouveaux médias de communication, CDGP a enrichi sa communication clients avec une intensification des E-mailings, de l'envoi d'E-relevés et de l'utilisation croissante des SMS. En 2008, Internet a représenté une part croissante du recrutement de Prêts Personnels Revolving.

CDGP a étoffé également de manière conséquente son offre carte par l'adhésion au réseau Privilège de partenaires du e-commerce tels que Bijourama, Spartoo, Wanimo, Extrafilm ou PriceMinister.

La gamme de produits a été étendue avec le lancement de la Carte Bancaire en novembre, offrant ainsi à ses clients de nouveaux avantages tel que le « cash back ».

L'activité revolving a affiché des progressions significatives, à plus de 10%, et ce, malgré un marché atone. Cela a permis de compenser le manque d'activité au niveau de la Réserve d'achat lié aux difficultés de la vente à distance.

L'activité amortissable au travers du rachat de crédit a connu une évolution importante des ouvertures de crédit.

A fin 2008, l'encours total de CDGP est de 462 millions d'euros en progression de 14% par rapport à 2007.

Pour 2009, le développement de CDGP s'appuiera sur l'enrichissement et l'optimisation des voies de développement ouvertes en 2008. Par ailleurs, un nouveau produit viendra s'ajouter à la gamme existante avec le lancement en mars 2009 du rachat de crédit hypothécaire.

Banque Solféa, filiale commune avec Gaz de France,

En 2008, la production de crédits s'est élevée à 232 millions d'euros en retrait de 5%.

D'une part, l'activité traditionnelle de crédits destinés à financer les travaux de clients choisissant le gaz naturel a baissé de 9%. L'individuel a baissé de 21% en raison des mauvaises performances dans l'immobilier neuf, par contre le collectif a progressé de 52%. Au total, Solféa a financé plus de 15 000 nouveaux clients « gaz naturel ».

D'autre part, l'activité de crédits destinés à la rénovation des installations de gaz existantes a bien performé (+12%) les clients ayant profité des taux avantageux proposés par la Banque couplés aux possibilités de déduction fiscale pour adopter des matériels propres et économes en énergie.

L'activité de déploiement sur le marché du « Confort de vie » portée par les partenaires installateurs, par de nouveaux prescripteurs, ou par des partenaires a connu un bon succès, avec une production en progression de 45% à 44 millions d'euros.

La production des prêts personnels a atteint 38,6 millions d'euros en baisse de 43%.

L'encours total des créances clients s'élève fin 2008 à 542,9 millions d'euros en baisse de 4,5%.

A l'International

Royaume-Uni

2008 a été une année importante pour le développement et la transformation de LaSer UK.

En dépit d'un environnement difficile lié à la baisse drastique de la consommation, et notamment dans les magasins où la dépense moyenne est élevée, LaSer UK a poursuivi la croissance de son encours avec une hausse de 22% pour atteindre 884 millions d'euros à fin décembre 2008.

Cette croissance est liée au succès commercial de LaSer UK qui a renforcé ses équipes de développement et signé un nombre record de partenariats. En effet la marque LaSer UK a été renforcée à la fois dans le secteur de la distribution et le domaine de la fidélité avec des accords commerciaux tels que Flybe (Compagnie aérienne), Ultralase (Cliniques), et DFS (Meubles).

En parallèle et afin d'améliorer la maîtrise de sa relation client et ses coûts opérationnels, LaSer UK a internalisé le centre opérationnel de son produit carte. Celui-ci était externalisé depuis plus de 10 ans. La création de ce nouveau site à Solihull a apporté un changement important dans l'organisation ce qui permettra à LaSer UK d'assurer le développement futur de ses activités avec un renforcement de la qualité de services, de l'efficacité du recouvrement des impayés et des capacités de cross selling à meilleur coût.

La mise en place de cette nouvelle organisation opérationnelle a été gérée avec le bénéfice de l'expertise du groupe LaSer. A fin décembre 2008 LaSer UK employait plus de 550 personnes sur deux sites, Solihull et Belfast.

Scandinavie



EkspresBank, filiale à 100% de LaSer Cofinoga depuis 2005, est au Danemark le leader du crédit à la consommation sur lieu de vente et en acquisition directe, avec un encours à fin décembre 2008 de 313 millions d'euros, en croissance de 25,5%.

En mars, un partenariat a été signé avec Cardif Assurance, filiale à 100% de BNP Paribas, visant à développer l'offre de produits d'assurance crédit pour couvrir le chômage, la maladie ou le décès.

En avril, EkspresBank a acquis, à travers sa maison mère LaSer, une part minoritaire de 35% dans le capital d'Aconto Capital, le premier courtier de crédit à la consommation en Norvège et a ainsi lancé son activité dans ce pays.

En octobre, la filiale a lancé sa marque EkspresBank, en remplacement d'HandelsFinans, et a ainsi concrétisé sa volonté de devenir la plateforme d'activité en Scandinavie. La campagne de lancement a connu un grand succès attirant plus de 100 000 visiteurs sur son site internet.

En novembre, EkspresBank a lancé VISA EXTRA, une carte Visa cobrandée avec la compagnie pétrolière YX Energi. En plus des facilités de paiement à crédit, les porteurs de carte bénéficient de réductions de prix sur les accessoires automobiles, l'essence et le lavage de voiture.

La consolidation de la marque, le développement des accords partenariaux et la mise en place d'une plateforme Scandinave préparent EkspresBank à la poursuite de son développement en 2009.

Pays-Bas

2008 a été l'année du changement de nom pour l'entité néerlandaise de LaSer Cofinoga qui est devenu LaSer Nederland (LSN), tout en conservant ses principales marques commerciales qui sont Sygma, Directa et Primeline.

Mais 2008 a aussi été une année charnière avec des résultats décevants dans un contexte de marché du crédit atone.

Deux nouvelles réglementations émises par l'autorité de tutelle de LaSer Nederland (l'AFM) ont lourdement pénalisé les activités de LaSer Nederland qui a toutefois réussi à stabiliser son encours à 774 millions d'euros. Paradoxe par rapport à l'évolution du risque sur le marché européen en 2008, cette réglementation plus restrictive qui pénalise l'octroi de nouveau crédit a permis une grande stabilité de l'impayé au niveau de l'ensemble du secteur même en fin d'année 2008.

LSN a mis en œuvre, en 2008 une nouvelle organisation avec une nouvelle direction et a réussi le transfert de l'ensemble de l'activité sur le nouveau système d'information développé par LaSer à l'international, Lisa.

Pologne LM&FS

En 2008 l'activité du pôle LaSer Marketing & Financial Services en Pologne a généré une production totale de 345 millions d'euros en croissance de 47% par rapport à 2007.

Cette performance a été principalement réalisée grâce à la mise en place de nouvelles opérations de retraitage sur les crédits renouvelables et au développement des prêts personnels et cartes de crédit sur le marché polonais. Dans ce cadre on notera tout particulièrement le renforcement du partenariat de services financiers et de programmes de fidélité avec Real, ainsi que les nouveaux accords avec Selgros, Husqvarna et JYSK.

L'encours à fin décembre de LM&FS Pologne est de 264 millions d'euros en hausse de 61% par rapport à 2007.

- Cessions dans le cadre de l'Alliance avec BNPP Personal Finance

Credifin - Portugal

En 2008, l'activité de Crédifin a été caractérisée par une croissance de son encours de 6,8% pour atteindre 635 millions d'euros à fin décembre et une dégradation du coût du risque. En compensation, la filiale a fait des efforts notables de maîtrise des coûts de gestion.

Le partenariat avec le Groupe Sonae, leader de la distribution au Portugal, a été renforcé par le développement de nouvelles offres clients afin de maintenir le niveau de production attendu.

La réalisation de la cession de la filiale à BNPP Personal Finance interviendra dès la levée des clauses suspensives de l'accord signé dans le cadre de l'Alliance. Dans cette attente Crédifin a, en 2008, lancé tous les projets d'intégration chez BNPP Personal Finance.

Fidexis - Belgique

La cession de la filiale belge à BNPP Personal Finance est intervenue le 15 juillet 2008.

5 Gestion des risques

Ce chapitre comprend notamment les informations requises par la norme IFRS 7 sur les risques relatifs aux instruments financiers que sont les prêts et créances à la clientèle et aux établissements de crédit, les titres de participation non consolidés classés en actifs disponibles à la vente, les dettes financières, et les instruments dérivés contractés dans le cadre de la couverture des risques de taux et de change.

La gestion des risques financiers de l'entreprise est centralisée au sein de la Direction Finance, Risque & Croissance externe pour l'ensemble du Groupe.

I. Les risques de crédit

Les risques de crédit se décomposent en trois grandes natures d'exposition :

- le risque vis-à-vis de la clientèle,
- le risque vis-à-vis des établissements de crédit,
- le risque de contrepartie dans les activités de marché.

Chacune de ces expositions fait l'objet d'une gestion rigoureuse basée sur une organisation stricte du contrôle interne.

I.1. Gestion du risque client

Procédures de gestion des crédits

L'octroi des crédits est structuré autour de :

- un système de délégation qui définit les plafonds d'engagement,
- des procédures d'acceptation différenciées en fonction des produits et des canaux de recrutements,
- un comité d'engagement pour les consolidations de créances les plus importantes,
- un dispositif de contrôle permanent de niveau 1 et de niveau 2 sur l'ensemble des domaines.

Les politiques d'octroi des crédits s'appuient à la fois sur des modèles statistiques de notation interne (scores d'acceptation et de comportement), et sur des règles qui font l'objet de revues régulières. Les scores utilisés sont développés en interne, par une équipe dédiée, selon les critères de segmentation les plus pertinents.

Concernant les produits revolving, les limites autorisées fixées lors de l'ouverture des comptes peuvent être revues périodiquement en fonction de critères basés sur le comportement de paiement du crédit jusqu'à la limite maximum autorisée fixée à 21 500 euros. De même à partir d'un certain montant d'utilisation du crédit la situation budgétaire du client est revue avec lui.

Le Groupe LaSer Cofinoga utilise une méthode de provisionnement homogène dans l'ensemble de ses filiales. Conformément aux normes IFRS, le principe est fondé sur le calcul d'une probabilité de pertes appliquée aux encours ayant au moins un retard de paiement.

Les créances jugées irrécouvrables sont passées en perte à la délivrance du certificat d'irrecevabilité en France et selon des méthodes de gestion assez similaires à l'International, à l'exception de certains pays qui traditionnellement constatent les pertes plus tôt dans le cycle de recouvrement. D'autres facteurs, comme notamment les cas de fraude avérée, peuvent entraîner le passage à perte plus rapidement.

Bilan de l'année 2008

Le poids du risque a augmenté de façon significative sur l'année 2008, à l'International et en France dans une moindre mesure.

A l'International, l'Espagne et le Danemark en particulier ont rencontré des difficultés dans la maîtrise de leur risque crédit :

- En Espagne, la crise économique a fragilisé la capacité de remboursement des clients en rendant la charge de remboursement des crédits immobiliers à taux variable de plus en plus forte jusqu'à devenir insupportable pour les emprunteurs. La montée du chômage a amplifié ce phénomène qui explique l'augmentation de l'impayé client. Pour endiguer cette montée du risque, les équipes recouvrement ont été renforcées de façon conséquente. Par ailleurs, les nouvelles productions de crédit ont été progressivement arrêtées courant 2008.

- Au Danemark, la diversification et l'augmentation de l'activité (l'encours a progressé de 25% en 2008) ainsi que les difficultés pour le recouvrement à atteindre un niveau de performance aux standards de LaSer Cofinoga ont eu pour conséquence une forte montée des risques. De nombreuses mesures visant à réduire le risque ont été actées en 2008, que ce soit à l'octroi ou au recouvrement.

En France, l'encours moyen revolving a augmenté significativement depuis 2005 et l'endettement global de certains clients a pénalisé leur capacité de remboursement et, par conséquent, augmenté le risque d'impayés. Par ailleurs, les effets de la Loi Borloo se sont poursuivis avec les mêmes conséquences qu'en 2007 : pertes partielles importantes et activation de la procédure de rétablissement personnel avec effacement de la dette du client.

Pour faire face à ces évolutions, le recouvrement en France a modifié son organisation en spécialisant une partie des collaborateurs au traitement de recouvrement amiable des dossiers clients avec des encours importants. Ces dossiers font l'objet d'une gestion et d'outils particuliers. Cette organisation a permis de mieux répondre aux capacités de remboursement des clients et de mettre en place des solutions mieux adaptées d'apurement des retards.

De façon à mieux appréhender le risque client à l'octroi, les échanges de données à l'ouverture des comptes avec BNPP Personal Finance ont été activés en accord avec la CNIL. Sur l'année 2008, les premiers impacts sur les volumes d'acceptation ont été significatifs. Les effets sur le risque sont attendus sur le premier semestre 2009. Un élargissement de ces échanges est programmé pour 2009.

Face à cette montée du risque, la gouvernance et le contrôle du risque ont été renforcés, entre autres, par la mise en place mi 2008 d'un « book » risque. Géré par la Direction risque corporate et faisant l'objet de réunions mensuelles avec la Direction Générale, ce « book » centralise les plans d'actions risque et recouvrement de l'ensemble des entités sous un format standard. Il a pour objectif de permettre un meilleur suivi des actions en cours, et de leur mise en œuvre. Ce « book » est présenté chaque mois au Comité Risque Groupe.

Détail de l'exposition au risque client de LaSer Cofinoga

La clientèle est essentiellement constituée de particuliers. Les entreprises et les autres agents économiques ne représentent qu'une part négligeable du total.

	A jour	En retard, non dépréciés	Restructurés à jour	Décote sur clients restructurés à jour	Encours dépréciés	Provision pour dépréciation	Total (Net)
<i>En millions d'euros</i>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Au 31/12/2008 :							
Prêts et créances sur la clientèle	9 245		972	-157	2 012	-965	11 107
Engagements en faveur de la clientèle (A)	16 748						16 748
Encours, en quote-part, des SEP pour lesquels LaSer Cofinoga n'est pas gérant et qui ne sont pas portés au bilan (B)	114		3		19	-8	127
Au 31/12/2007 :							
Prêts et créances sur la clientèle	8 761	-	827	-141	1 798	-815	10 430
Engagements en faveur de la clientèle (A)	17 400	-	-	-	-	-	17 400
Encours, en quote-part, des SEP pour lesquels LaSer Cofinoga n'est pas gérant et qui ne sont pas portés au bilan (B)	103	-	5		19	-13	115

- A) Il s'agit du solde disponible sur les encours revolving, ainsi que des montants de prêts amortissables en cours d'acceptation.
- B) Les Sociétés En Participation pour lesquelles LaSer Cofinoga n'est pas gérant et dont les encours ne sont pas inscrits au bilan sont constituées des partenariats avec Banque AGF et Financo (le partenariat DIAC a pris fin courant 2008). En conséquence, LaSer Cofinoga et ses filiales supportent dans leur compte de résultat leur quote-part de risque sur les encours non portés.
- 1) Les créances à jour sont les créances sur lesquelles aucune échéance n'est impayée.
 - 2) Pas de créances en retard non dépréciées.
 - 3) Les créances restructurées à jour sont constituées des créances Neiertz et des restructurations amiables en France ainsi que des créances de même nature à l'International.
 - 4) La modification des conditions du crédit induite par la restructuration donne lieu à la comptabilisation d'une décote.
 - 5) Les créances dépréciées sont les créances pour lesquelles au moins une échéance est impayée depuis plus d'un mois.
 - 6) La provision pour dépréciation est la provision pour risque d'impayé calculée sur base actualisée.

Répartition géographique

	France	International	Total
Au 31/12/2008 :			
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Brute	8 863	3 366	12 229
Provisions pour dépréciation	-700	-422	-1 122
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Nette	8 163	2 944	11 107
Au 31/12/2007 :			
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Brute	8 057	3 329	11 386
Provisions pour dépréciation	-642	-314	-956
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Nette	7 415	3 015	10 430

Encours garantis

	31/12/08			31/12/07		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
<i>(En millions d'euros)</i>						
Encours clients garantis	640	12	652	488	10	498

En France, les principales garanties dont bénéficie LaSer Cofinoga sont des hypothèques de premier rang, ou des cautions, prises à la mise en place des concours de consolidation de créances. A

l'International, il s'agit également de créances garanties par des biens immobiliers (Procédure des « charging orders » mise en place en Grande Bretagne en 2007).

Analyse de sensibilité au risque client

Des simulations de stress tests sur les hypothèses de pertes futures conduisant à la détermination des provisions, montrent une majoration potentielle du stock de provision pour dépréciation d'encours clients au 31 décembre 2008 pour un montant représentant moins de 5% des capitaux propres du Groupe.

I.2. Le risque vis-à-vis des établissements de crédit

Détail de l'exposition

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/08			31/12/07		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit (1)	738	69	807	711	60	771
Engagements de financement donnés (1)	73		73	60	-	60
Provision pour dépréciation			-	-	-	-
Garanties reçues (1)	704		704	685	-	685

- (1) L'exposition de LaSer Cofinoga sur les établissements de crédit, tant au poste prêts et créances qu'en engagement correspond essentiellement aux financements accordés aux filiales Crédit en contrôle conjoint pour leur part non éliminée en consolidation.
LaSer Cofinoga refinance ces filiales au-delà de la quote-part détenue. La part non éliminée fait l'objet d'une garantie par les co-actionnaires.

Créances sur établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

<i>(En millions d'euros)</i>	< 1 mois	de 1 à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Créances rat.	Total
Comptes et prêts	171	119	432	72		13	807
Valeurs reçues en pension livrée							
Valeur brute	171	119	432	72	-	13	807
Provision pour dépréciation							-
Valeur nette	171	119	432	72	-	13	807

I.3. Risque de contrepartie sur opérations de marché

L'objectif de la gestion du risque de contrepartie est d'éviter de traiter avec des contreparties susceptibles de faire défaut.

LaSer Cofinoga et ses filiales ne peuvent traiter des opérations de trésorerie et de dérivés qu'avec des contreparties autorisées au préalable par le Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

Les contreparties autorisées sont choisies uniquement parmi des signatures bancaires françaises et internationales de premier plan. Des montants et durées maximum sont attribués à chaque contrepartie en fonction de leur rating et de l'analyse de leur santé financière.

Ces limites sont analysées chaque trimestre, leur maintien ainsi que toute modification à la hausse -en montant et/ou en durée- font l'objet d'une validation préalable par le Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

Par contre, la Direction Finance, Risque et Croissance Externe peut prendre à tout moment, sans attendre validation par le Conseil, toute mesure visant à réduire la durée ou le montant maximum autorisés, voire à interdire toute nouvelle opération avec une contrepartie. Ces mesures sont ensuite proposées au Conseil. Ainsi, depuis septembre 2007, suite aux effets de la crise subprime et d'autant plus depuis la faillite de Lehman en septembre 2008, sur la solidité des contreparties de LaSer

Cofinoga, des mesures restrictives sur 31 contreparties (sur un total de 74 contreparties autorisées avant crise).

Au moment de la faillite de Lehman, LaSer Cofinoga n'avait aucune exposition directe sur cet établissement.

Répartition du portefeuille d'instruments dérivés selon la note de la contrepartie

En Millions d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Valeur nominale	Juste valeur positive	Valeur nominale	Juste valeur positive
AAA			296	2
AA	13 520	76	13 014	102
Total	13 520	76	13 310	104

II. Les risques de marché

II.1. Le risque de liquidité

Importance du soutien de l'actionnaire, essentiel dans le contexte de crise de liquidité actuel

Suite à l'augmentation de la participation de BNP Paribas capital de LaSer en 2005, LaSer Cofinoga a accès pour le refinancement de ses activités en zone euros, aux refinancements directs proposés par BNP Paribas. Cependant, LaSer Cofinoga conserve sa liberté d'émettre sur les marchés financiers.

Au cours de l'année 2008, LaSer Cofinoga a essentiellement fait appel au refinancement BNP Paribas tout en réussissant toutefois, malgré la crise de liquidité, à émettre des Certificats de Dépôts sur les marchés.

En 2009, LaSer Cofinoga souscrita aux refinancements proposés par la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF). Cette société a pour objet de consentir des prêts aux établissements de crédit qui participent au financement de l'économie. Les prêts de la SFEF sont refinancés par des émissions de titres de créances garantis par l'Etat, à titre onéreux, dans les conditions définies par la loi.

A ce jour, nous n'envisageons pas de difficultés quant à la réalisation du plan de financement 2009 grâce à l'ensemble des possibilités de financement dont nous disposons (emprunts auprès de la SFEF; emprunts par appel au marché; appel de financements auprès de la BNP Paribas et auprès d'autres Banques).

Répartition des refinancements

Structure du refinancement au 31/12/2008 de LaSer Cofinoga, en valeur nominale :

<i>En millions d'euros</i>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Actions de préférence (*)	180	180
Titres subordonnés à durée indéterminée - TSDI (*)	110	110
Autres emprunts subordonnés (Tier 2)	400	400
Emprunts obligataires senior	3 273	2 108
Emprunts MT	5 770	7 467
Titrisation	-	
TCN (CD, BMTN)	481	646
Autres emprunts (jj)	140	4
Total	10 354	10 915

(*) Instruments classés en capitaux propres selon les normes IFRS.

TCN = Titres de créances négociables, CD = Certificat de dépôt, BMTN = Bons à moyen terme négociables

Les filiales internationales sont refinancées :

- Essentiellement par LaSer Cofinoga au moyen de prêts intra groupe
- Dans une moindre mesure, par des lignes bancaires négociées auprès des banques de LaSer Cofinoga et par des lignes bancaires locales. Toutes ces lignes de crédit bancaires sont négociées et validées au niveau du Groupe.

Gestion du risque de liquidité

Les prévisions de besoins de financement mensuels sont établies sur une période de trois années glissantes, et mettent en évidence les besoins à court et long terme de chaque entité financée et de LaSer Cofinoga en consolidé. Cela permet d'optimiser la planification de la mise en place de nouveaux financements.

Le ratio de liquidité, qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à court terme, s'établit au 31 décembre 2008 à 147 % pour LaSer Cofinoga, au-dessus de la norme réglementaire de 100%.

Analyse des échéances contractuelles des passifs financiers au 31/12/2008

(En millions d'euros)	< 1 mois	entre 1 et 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	dettes rattachées	Total
Instruments financiers dérivés	-	1	40	80	41	-	162
Swaps de taux (*)		1	40	80	41		162
Swaps de devises (*)							-
Dettes envers les établissements de crédit	511	643	440	4 605	1 321	87	7 607
Dettes représentées par un titre	388	423	587	1 063	316	34	2 811
Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôts, BMTN)	88	423	135			3	649
Emprunts obligataires (**)	300	-	452	1 063	316	31	2 162
<i>émis à taux fixe</i>			152	157	316		625
<i>émis à taux révisable</i>	300		300	906			1 506
Dettes subordonnées (**)	-	-	-	-	421	5	426
Emprunts Obligataires subordonnés remboursables					421	5	426

(*) Il s'agit de l'échéancement de la juste valeur négative, selon la date d'échéance contractuelle du swap.

(**) Y compris la réévaluation des emprunts émis à taux fixe couverts en juste valeur.

Répartition géographique des dettes financières

(En millions d'euros)	31/12/08			31/12/07		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
- Comptes et emprunts (à vue, à terme)	6 680	927	7 607	5 419	584	6 003
- Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôt, BMTN)	649		649	494		494
- Emprunts obligataires	2 162		2 162	3 313		3 313
- Emprunts obligataires subordonnés	426		426	395		395
TOTAL	9 917	927	10 844	9 621	584	10 205

II.2. Le risque de taux

Pour insensibiliser sa marge financière à la volatilité des taux d'intérêt, LaSer Cofinoga couvre totalement son risque de taux.

- Concernant les emplois à taux fixe, les ressources affectées sont :
 - soit levées directement à taux fixe,

- soit levées à taux variable puis transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance;
- Concernant les emplois à taux révisable, les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Au-delà de trois mois, les ressources à taux variable peuvent être transformées ou plafonnées à taux fixe, dans la limite des emplois présents au bilan à la date de l'analyse.

Ventilation de la valeur nominale des instruments dérivés par durée résiduelles

(en millions d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments dérivés de transaction	1 381	918	0	2 299
Swaps de taux	923	918		1 841
CAP & FRA	458			458
Couverture de juste valeur	5 916	3 304	2 001	11 221
Swaps de taux	4 345	3 198	2 001	9 544
Swaps de change	168	106		274
CAP	1 403			1 403
TOTAL	7 297	4 222	2 001	13 520

Efficacité des couvertures

(En millions d'euros)	31/12/08		31/12/07	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de couverture, coupons inclus	73	163	88	13
' - Coupons courus sur instruments financiers	-15	-5	-24	
Juste valeur des dérivés de couverture, pied de coupon	58	158	64	13
Ecart de réévaluation des crédits clients couverts en taux	159			44
' - Ecart de réévaluation à étaler (inefficacité)	-2			
Ecart de réévaluation des dettes (refinancement)		45		-16
Réévaluation des encours clients en devise-change	-12	0	-23	0
Total	203	203	41	41

L'impact financier d'une variation des taux d'intérêts sur le coût de refinancement de LaSer Cofinoga est neutralisé par sa capacité à ajuster ses barèmes client en conséquence, dans le respect des taux de l'usure, en France comme à l'International.

II.3. Le risque de change

Le risque de change lié à un financement dans une autre devise que l'euro fait l'objet systématiquement d'une couverture : Zloty polonais, Livre Sterling, Couronne danoise et Leu roumain.

Ni les titres de participation des filiales hors zone euro ni leur résultat ne font l'objet d'une couverture.

III. Les risques opérationnels

Dans le cadre de la réorganisation du mois de juillet 2008 LaSer Cofinoga a rapproché la fonction de Coordination du Contrôle Permanent et le Risque Opérationnel au sein d'une direction dédiée au Contrôle Permanent.

Les procédures de contrôle permanent et de l'évaluation des contrôles dans la gestion des risques opérationnels ont été revues en conséquence pour une meilleure prise en compte des facteurs relatifs au contrôle interne dans l'évaluation des risques opérationnels.

Début 2008, un dossier d'homologation pour utiliser la méthode avancée dans le calcul des fonds propres a été déposé auprès du Secrétariat Général de la Commission Bancaire.

En 2008, le dispositif a été audité par l'audit interne LaSer. Il est prévu que ce processus d'homologation se termine en 2009.

Le cadre de gestion des risques opérationnels comporte :

- Une fonction dédiée et indépendante et un réseau de correspondants permettant de couvrir les activités consolidées par LaSer Cofinoga
- Une gouvernance des risques au niveau du groupe avec la tenue d'un comité trimestriel de contrôle permanent qui traite du risque opérationnel ainsi que de l'ensemble des sujets de contrôle permanent
- Un système de mesure et d'analyse des risques avérés et potentiels
- Un reporting régulier auprès des dirigeants
- Un pilotage des plans d'actions permettant de diminuer la fréquence et la gravité des risques étudiés et constatés.

La méthode déployée s'appuie sur celle du groupe BNP Paribas et donc, en premier lieu, sur une cartographie des processus clés, effectuée dans l'ensemble des entités LaSer Cofinoga, avec l'outil Méga (base de données de cartographie des processus).

Le résultat de l'étude et de la mesure des risques est intégré dans un outil placé sous la responsabilité BNP Paribas.

La mise en œuvre de la méthodologie est placée sous la responsabilité de la Direction du Contrôle Permanent.

Le calcul des fonds propres réglementaires en méthode avancée sera effectué par BNP Paribas - sur la base des incidents potentiels analysés, et des pertes collectées - qui restituera à LaSer Cofinoga sa quote-part pour prise en compte dans ses propres déclarations.

IV. Ratio de solvabilité (non audité) et notations Moody's de LaSer Cofinoga

Le ratio de solvabilité, au 31/12/2008 est établi selon les règles Bâle II. Le Groupe a appliqué les dispositions de l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit ont été calculées en appliquant l'approche standard.

Les exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel ont été déterminées en appliquant l'approche standard, excepté pour certaines entités exerçant une activité non crédit pour lesquelles l'approche de base a été retenue.

Au 31 décembre 2008, le ratio de solvabilité européen de LaSer Cofinoga est de 12,04% contre 12,63% au 31 décembre 2007, celui-ci étant établi selon les règles Bâle I alors en vigueur, et à comparer à une norme minimum de 8%.

(en Millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Fonds propres prudentiels totaux (*)	1 385	1 373
dont Fonds propres de base après déductions	884	882
Exigence de fonds propres	921	870
dont exigence au titre du risque de crédit (**)	770	870
dont exigence au titre du risque opérationnel (***)	151	na
Ratio de solvabilité	12,04%	12,63%
dont ratio Tier One	7,68%	8,11%

(*) Le détail des éléments entrant dans les fonds propres prudentiels figure dans l'annexe aux comptes consolidés au § 3.1.18

(**) L'exigence de fonds propres liée à l'exposition sur la clientèle de détail s'élève à 736 M€ au 31/12/2008

(***) L'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel calculé en application de l'approche standard s'élève à 151 M€ au 31/12/2008

Le TSDI de 110 millions d'euros inclus dans les fonds propres prudentiels totaux génère un impact de 0,96% sur le ratio de solvabilité au 31/12/2008. La décision de renouveler ce TSDI lors de l'échéance de mai 2009 sera prise ultérieurement.

Notation Moody's de LaSer Cofinoga : Aa3

Moody's motive la notation par « le solide positionnement de LaSer Cofinoga sur le marché du financement de la consommation en France et dans un certain nombre d'autres pays d'Europe, par sa capacité de gestion du risque solide et éprouvée, par un profil de crédit risk/reward adéquat et par son importante liquidité, qu'elle doit à sa société mère BNP Paribas (Aa1/Prime-1/B). »

Long terme : Aa3 (depuis mai 2007)
Court terme : P1
Solidité financière : C+
Dette subordonnée : A1
Perspective : négative (depuis janvier 2009)

6 Ressources Humaines

L'effectif total de LaSer Cofinoga, en considérant les filiales à 100 % est de 6 235 à fin décembre 2008 contre 5 732 à fin décembre 2007.

Cette augmentation est, essentiellement, la conséquence de la croissance des activités en Pologne et à la réinternalisation de la relation clientèle de LaSer UK. Dans les autres secteurs de l'entreprise (Crédit France et Corporate) la tendance est au contraire à la stabilité voire à la baisse dans un contexte économique difficile.

L'année 2008 restera marquée pour les collaborateurs de LaSer Cofinoga par deux évènements majeurs de la vie de l'entreprise :

- le 40^{ème} anniversaire de LaSer Cofinoga et le dixième de LaSer ont constitué des occasions importantes de communication vis-à-vis des salariés, sur la place de leur entreprise, sa stratégie et les chemins pour y parvenir. L'option retenue de faire des collaborateurs des acteurs à part entière de ces anniversaires a rencontré un grand succès illustré en particulier par leur participation au concours visant à présenter LaSer dans le futur. Ainsi a été également encouragée la pratique d'outils collaboratifs sur internet illustrant les capacités des nouvelles technologies dans le domaine de la communication interne.
- la réorganisation de l'Entreprise, mise en place, mi-2008 a également donné lieu à une large communication visant à faire comprendre ses objectifs ainsi que ses conséquences pratiques pour les collaborateurs. Cette réorganisation s'est accompagnée de la refonte des principaux organes de gouvernance interne (suppression du Comité Exécutif), développement du rôle du Comité Stratégique et de Comités thématiques (risque, informatique, RH etc). Un « G70 » regroupant les principaux cadres dirigeants a été créé avec l'objectif de les associer au développement et au déploiement des axes stratégiques de l'Entreprise.

La préoccupation concernant l'adéquation des ressources humaines au besoin ainsi que le niveau de motivation et d'engagement des collaborateurs s'est trouvée renforcée dans la conjoncture économique rencontrée.

Dans ce domaine, on notera la poursuite du programme de gestion des potentiels « LaSer Demain » et la mise en place d'un « vivier » sur les métiers particulièrement sensibles du risque permettant de disposer d'un potentiel de ressources et de partenariats avec les principales écoles ou universités spécialisées.

Afin d'élargir l'horizon tant des collaborateurs que de l'Entreprise, ont été également mises en place et formalisées des politiques de mobilité avec les Groupes Galeries Lafayette et BNP Paribas.

Le niveau de formation professionnelle est également resté très soutenu en appui, principalement, des nouveaux outils déployés (CRM, projet de numérisation) ou du développement de nouveaux partenariats (Système U).

Deux points majeurs ont, par ailleurs, marqué l'actualité sociale de LaSer Cofinoga :

- d'une part, la refonte des contrats frais de santé et prévoyance ainsi que leur harmonisation sur la totalité du Groupe LaSer,
- d'autre part, la signature d'un nouvel accord d'intéressement liant Intéressement et Participation.

Enfin, dans le domaine des outils et de l'efficacité, on notera à la fois, l'accent mis sur le déploiement sur l'ensemble du groupe d'un système de gestion des temps de travail en lien avec la paie et l'ensemble du système d'information RH (CHRONOS) ainsi que la qualité et la fiabilité du système de paie.

7 Perspectives 2009

Dans l'incertitude de l'évolution de l'économie, du pouvoir d'achat et des conséquences sociales et financières de la crise actuelle, 2009 continuera à être une année où la capacité de réactivité et d'engagement - qui caractérisent LaSer Cofinoga- resteront un atout essentiel.

LaSer Cofinoga continuera à développer sa stratégie tournée vers la distribution et les acteurs qui souhaitent renforcer leurs actifs clients dans le cadre de l'offre globale de LaSer, services financiers & marketing services.

Au-delà, compte tenu de l'environnement, l'amélioration des processus d'octroi et de recouvrement dans toutes les entités sera privilégiée pour stabiliser au plus vite l'impayé, après la forte progression de l'année écoulée. Cette amélioration s'accompagnera d'une prolongation des efforts dans la maîtrise des coûts et d'une rigueur amplifiée dans la politique tarifaire des activités, rendue possible par les conditions actuelles de distribution de crédit.

De plus, dans ce contexte LaSer Cofinoga restera attentif aux évolutions réglementaires et participera proactivement aux réflexions en cours sur les réglementations du crédit à la consommation en particulier.

8 Rapport Financier

8.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2008

8.2 Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

8.3 Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008

8.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2008

8.5 Annexes aux comptes consolidés

LASER COFINOGA

BILAN CONSOLIDE

ACTIF <i>(Montants en milliers d' euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007	PASSIF <i>(Montants en milliers d' euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007
Caisses, Banques centrales	19 855	30 773	Banques centrales		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 185	15 966	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 140	293
Instruments dérivés de couverture	73 142	88 344	Instruments dérivés de couverture	162 606	12 645
Actifs financiers disponibles à la vente	17 909	17 573	Dettes envers les établissements de crédit	7 607 162	6 002 761
Prêts et créances sur les établissements de crédit	807 042	770 890	Dettes envers la clientèle	53 391	44 177
Prêts et créances sur la clientèle	11 107 383	10 429 831	Dettes représentées par un titre	2 811 222	3 807 207
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	159 309		Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	44 407
Actifs d'impôts courants	11 443	11 208	Passifs d'impôts courants	10 646	23 203
Actifs d'impôts différés	103 538	94 613	Passifs d'impôts différés	554	863
Comptes de régularisation et actifs divers	143 426	189 093	Comptes de régularisation et passifs divers	331 320	346 782
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 464	1 415	Provisions pour risques et charges	18 840	22 438
			Dettes subordonnées	425 919	394 688
			CAPITAUX PROPRES	1 444 100	1 378 071
Immobilisations corporelles	67 344	68 626	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	1 257 604	1 191 572
Immobilisations incorporelles	113 497	111 237	Capital et réserves liées	203 966	203 966
Ecarts d'acquisition	240 363	247 966	Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	964 007	801 191
			Gains ou pertes latents ou différés	-44 360	-2 967
			Résultat de l'exercice - Part du groupe	133 991	189 382
			Intérêts minoritaires	186 496	186 499
TOTAL ACTIF	12 868 900	12 077 535	TOTAL PASSIF	12 868 900	12 077 535

LASER COFINOGA

RESULTAT CONSOLIDE

<i>(Montants en milliers d' euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007
+ Intérêts et produits assimilés	1 433 430	1 319 515
+ Reprise de provision pour perte de marge future	117 196	97 280
- Intérêts et charges assimilés	-470 619	-398 087
+ Commissions produits	305 889	284 396
- Commissions charges	-40 792	-44 886
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	-11 301	3 360
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers AFS	531	88
+ Produits des autres activités	22 671	18 091
- Charges des autres activités	-3 348	-2 549
PRODUIT NET BANCAIRE	1 353 657	1 277 208
- Charges générales d'exploitation	-584 512	-595 578
- Dot. amort. immob. corporelles & incorporelles	-35 058	-26 955
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	734 087	654 675
- Coût du risque	-378 983	-257 540
- Dotation aux provisions pour perte de marge future	-146 771	-110 209
RESULTAT D'EXPLOITATION	208 333	286 926
+/- Quote-part des entreprises mises en équivalence	49	85
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	2 162	-299
- Variation de valeur des écarts d'acquisition		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	210 544	286 712
- Impôts sur les bénéfices	-64 420	-85 978
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
RESULTAT NET (a)	146 124	200 734
dont Intérêts des minoritaires (b)	12 133	11 352
RESULTAT - PART DU GROUPE (a-b)	133 991	189 382
Résultat net par action (en euro)	20,1	28,45

LASER COFINOGA

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Evolution des capitaux propres consolidés entre le 31/12/2006 et le 31/12/2008

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Capital et réserves			Gains/pertes latents ou différés		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part minoritaire	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	Liés aux écarts de conversion	Variation de valeur des instruments financiers				
Capitaux propres au 31/12/2006	100 000	103 966	585 952	891	0	222 607	1 013 416	186 401	1 199 817
Affectation du résultat 2006			222 607			-222 607	0		0
Capitaux propres au 1/01/2007	100 000	103 966	808 559	891	0	0	1 013 416	186 401	1 199 817
Augmentation de capital							0		0
Distribution de dividendes			-6 526				-6 526	-11 251	-17 777
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	-6 526	0	0	0	-6 526	-11 251	-17 777
Variation de valeur des instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (AFS)					532		532		532
Ecart actuariel net sur retraite			-776				-776		-776
Résultat de l'exercice 2007						189 382	189 382	11 352	200 734
Autres variations (dont écarts de conversion)			-66	-4 390			-4 456	-3	-4 459
Capitaux propres au 31/12/2007	100 000	103 966	801 191	-3 499	532	189 382	1 191 572	186 499	1 378 071
Ecart actuariel sur retraite							0		0
Affectation du résultat 2007			189 382			-189 382	0		0
Capitaux propres au 1/01/2008	100 000	103 966	990 573	-3 499	532	0	1 191 572	186 499	1 378 071
Augmentation de capital							0		0
Distribution de dividendes			-26 527				-26 527	-11 424	-37 951
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	-26 527	0	0	0	-26 527	-11 424	-37 951
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres							0		0
Ecart actuariel sur retraite			-37				-37		-37
Résultat de l'exercice 2008						133 991	133 991	12 133	146 124
Autres variations (dont écarts de conversion)			-2	-41 393			-41 395	-712	-42 107
Capitaux propres au 31/12/2008	100 000	103 966	964 007	-44 892	532	133 991	1 257 604	186 496	1 444 100

Le capital social de LaSer Cofinoga S.A. est composé de 6 655 960 actions dont la valeur nominale est de 15,02 Euros

LASER COFINOGA

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007
Résultat avant impôts	210 544	286 712
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	33 618	26 955
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	1 440	
+/- Dotations nettes aux provisions	214 777	39 060
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-49	-85
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-2 182	296
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-53 430	-3 441
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	194 174	62 785
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (1)	2 023 609	3 131 810
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 123 773	-1 139 778
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	37 234	-58 043
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-42 084	-7 230
- Impôts versés	-91 125	-71 075
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	803 861	1 855 684
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	1 208 579	2 205 181
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-8 581	-47 011
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-47 334	-71 866
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	-55 915	-118 877
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-37 951	-17 777
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (1)	-1 000 459	-2 190 305
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	-1 038 410	-2 208 082
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-2 700	47
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A + B + C + D)	111 554	-121 731
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</i>	<i>1 208 579</i>	<i>2 205 181</i>
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</i>	<i>-55 915</i>	<i>-118 877</i>
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</i>	<i>-1 038 410</i>	<i>-2 208 082</i>
<i>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</i>	<i>-2 700</i>	<i>47</i>
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	-29 579	92 152
CAISSE, BANQUES CENTRALES (ACTIF ET PASSIF)	30 773	26 276
COMPTES (ACTIF ET PASSIF) ET PRETS/EMPRUNTS A VUE AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-60 352	65 876
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE A LA CLOTURE	81 975	-29 579
CAISSE, BANQUES CENTRALES (ACTIF ET PASSIF)	19 855	30 773
COMPTES (ACTIF ET PASSIF) ET PRETS/EMPRUNTS A VUE AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	62 120	-60 352
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	111 554	-121 731

(1) En 2008, le refinancement par TCN et emprunts obligataires a été partiellement remplacé par du financement par emprunts à terme auprès de BNPPARIBAS classés en "opérations avec les établissements de crédit"

LASER COFINOGA

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES 31/12/2008

Les comptes consolidés du Groupe LaSer Cofinoga sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 février 2009.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes généraux d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de LaSer Cofinoga sont établis conformément au référentiel IFRS (« International Financial Reporting Standards »), tel qu'adopté par l'Union Européenne et en vigueur à cette date. Ce référentiel comprend : les normes internationales d'information financière (IFRS), les normes comptables internationales (IAS), les textes du comité permanent d'interprétation « Standing Interpretations Committee » (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales « International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou interprétations de normes existantes au 31 décembre 2008, dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} janvier 2009 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe, n'a été effectuée, à l'exception de :

* IFRS 8 – Secteurs opérationnels – qui remplace la norme IAS 14. L'information sectorielle détaillée dans la suite des documents annexes est présentée selon les secteurs d'activité tels qu'ils sont suivis dans les reportings internes à destination de la Direction Générale du Groupe.

L'application anticipée de cette norme se justifie par la réorganisation opérationnelle du Groupe intervenue au cours de l'année 2008. Les principales modifications induites, en dehors du format de l'information sectorielle présentée au paragraphe 3.3., consistent en la duplication de la nouvelle organisation pour la détermination des Unités Génératrices de Trésorerie, qui suivent dorénavant la même logique opérationnelle (cf. paragraphes 1.3.6 et 3.1.12).

- **Format des états de synthèse IFRS**

En termes de présentation, le Groupe applique les dispositions de la recommandation 2004-R.03 du 27 Octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative au format des documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF).

Les comptes consolidés regroupent les comptes de LaSer Cofinoga S.A. et les comptes des sociétés françaises et étrangères composant le Groupe LaSer Cofinoga. Les comptes des filiales étrangères, établis selon les règles comptables locales, ont été retraités, afin d'être conformes aux principes comptables adoptés par le Groupe au 31 décembre 2008.

- **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction du Groupe l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats définitifs des opérations pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations pourront s'avérer différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses portent en particulier sur :

- les provisions pour risques et charges,
- les provisions pour créances douteuses,

- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et les titres de participation,
- la juste valeur des instruments financiers.

1.2. Principes et modalités de consolidation

1.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises qui sont sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable dont la consolidation présente un caractère significatif pour le Groupe ; ces entreprises sont respectivement consolidées selon les méthodes de l'intégration globale, de l'intégration proportionnelle et de la mise en équivalence. La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels, dès lors qu'ils sont exerçables.

Opérations de titrisation :

Le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités *ad hoc*) même en l'absence de lien en capital dans la mesure où il en exerce le contrôle en substance.

En application de ces principes, les opérations de titrisation effectuées par le Groupe sont consolidées et les parts émises par ces Fonds Communs de Créances et souscrites par les investisseurs sont enregistrées au poste « dettes représentées par un titre » du passif consolidé.

Depuis la fin de la titrisation d'encours de Banque du Groupe Casino intervenue en 2007, il n'existe plus d'opération de titrisation dans le Groupe.

1.2.2. Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)

En 1999, la société LaSer Cofinoga S.A. a émis des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) pour 110 millions d'euros, qui intègrent une clause de remboursement anticipé uniquement à l'initiative de LaSer Cofinoga S.A. après une période de 10 ans. Le paiement des intérêts n'est obligatoire qu'en cas de versement de dividendes par la société LaSer Cofinoga S.A, de remboursement des titres ou de liquidation de la société LaSer Cofinoga S.A.

Ces instruments sont considérés comme des instruments de capitaux propres dans la mesure où leur remboursement est à l'initiative du Groupe et où le versement de leur rémunération ne résulte d'aucune obligation contractuelle qui ne puisse être maîtrisée par le Groupe (rémunération subordonnée au versement d'un dividende). A ce titre, ils sont classés en capitaux propres dans la rubrique « Réserve consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ». La rémunération versée aux investisseurs est constatée sous forme de dividendes au moment de leur paiement. Antérieurement au versement, cette rémunération est enregistrée dans la rubrique « Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ».

Selon les dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilisation des instruments financiers, les instruments de couverture du risque de taux adossés aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) sont évalués à leur juste valeur et classés au bilan en « Actifs ou Passifs Financiers à la Juste Valeur par résultat ».

1.2.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés distinctement dans le résultat net consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. Ces intérêts minoritaires représentent notamment les droits des détenteurs des actions de préférence émis par le Groupe et classés comme des instruments de capitaux propres.

Actions de préférence

Le Groupe LaSer Cofinoga a émis des actions de préférence pour 100 millions d'Euros en 2003, et pour 80 millions d'Euros en 2004, d'une durée perpétuelle et sans droit de vote. Ces émissions ont été effectuées par l'intermédiaire de « Limited Partnerships » de droit anglais, contrôlés de façon exclusive par le Groupe. Ces actions de préférence donnent droit à un dividende prioritaire non cumulatif payable annuellement pour l'émission de 100 millions d'Euros et trimestriellement pour l'émission de 80 millions d'Euros. Après une date fixée de manière contractuelle, ces actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque date anniversaire de versement du coupon.

1.2.4. Conversion des opérations en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

Les postes du compte de résultat des filiales étrangères (hors zone Euro) sont convertis au cours moyen de la période ; les postes du bilan sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont présentés en cours historique.

Les écarts de conversion constatés sont portés, pour la part revenant au Groupe, dans ses capitaux propres, au poste « écarts de conversion », et pour la part des tiers, au poste « Intérêts minoritaires ».

1.2.5. Résultat des sociétés en participation

Les encours gérés dans le cadre d'une société en participation (SEP) sont portés, selon les cas, soit directement au bilan du Groupe, lorsqu'une société du Groupe est gérante de la SEP considérée, soit au bilan d'un autre associé de la SEP ayant le statut d'établissement financier, lorsque la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe.

Les produits et les charges relatifs aux opérations de crédit réalisées dans le cadre de sociétés en participation sont enregistrés par nature dans les différentes rubriques du compte de résultat consolidé du Groupe, quand les encours figurent au bilan consolidé.

Cette présentation, dont l'objectif est de refléter au compte de résultat les produits et les charges des opérations inscrites au bilan consolidé, n'est pas retenue pour les opérations en participation dont les encours sont portés par des sociétés externes au Groupe, gérantes des sociétés en participation. Dans ce cas, seules les quotes-parts de résultat net revenant au Groupe sont inscrites en "Intérêts et produits assimilés" ou « Intérêts et charges assimilées » pour les SEP à caractère financier.

Pour les SEP à caractère non-financier, les quotes-parts de résultat net revenant au Groupe sont inscrites en "Produits nets des autres activités".

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.3.1. Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan, en date de négociation, pour leur prix de transaction, et sont réévalués, en date d'arrêté, à leur juste valeur par le compte de résultat.

- *Détermination de la juste valeur des instruments financiers*

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond normalement au prix de la négociation (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

Par la suite, la juste valeur d'un instrument financier est déterminée par référence au cours de marché à la clôture dans le cas des instruments dérivés négociés sur des marchés actifs. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, caps, floors ou options simples est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est effectuée par des modèles communément admis et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées en fonction des conditions de marché existantes à la date de clôture.

- *Dérivés de couverture*

Les instruments financiers à terme sont de deux natures : instruments de taux d'intérêt à terme et instruments de change à terme.

L'ensemble des instruments financiers de couverture est contracté sur les marchés de gré à gré. Les contreparties sont des banques de premier plan.

Dans tous les cas, le Groupe intervient sur les marchés d'instruments financiers à terme uniquement dans une optique de couverture de sa marge financière.

Selon les dispositions de la norme IAS 39, les opérations sur instruments financiers à terme visant à couvrir les actifs ou passifs à taux fixes ou assimilés du Groupe sont qualifiées en couverture de juste valeur, que les instruments dérivés soient adossés aux instruments de refinancement ou aux actifs constitués des créances client.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (dite « carved out »), il est précisé que des relations de couverture de juste valeur du risque de taux sur base portefeuilles sont utilisées, notamment pour ce qui concerne la couverture du risque de taux des portefeuilles de créances.

Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux associé à la composante taux fixe inclus dans le barème client,
- il a été considéré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée aux prêts revolving par analogie avec la possibilité offerte par la norme IAS 39 de désigner des encours stables de dépôts à vue comme éléments couverts,
- les instruments de couverture sont soit des swaps de taux simples, soit des Caps (options d'achat exerçables à l'échéance),
- l'efficacité des couvertures est démontrée globalement par le fait que tous les dérivés en date de leur mise en place réduisent le risque de taux du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures sont déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés par bande de maturité deviennent insuffisants.

Les principes de comptabilisation des instruments dérivés et éléments couverts dépendent de la stratégie de couverture. Le Groupe utilise exclusivement des couvertures de juste valeur.

Couverture de juste valeur - Dans ce cadre, les instruments de couverture sont portés au bilan à leur juste valeur (rubrique « Instruments dérivés de couverture»), de même que les éléments couverts pour la composante du risque couvert (soit dans la rubrique de l'élément couvert, soit dans la rubrique « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », notamment pour les portefeuilles de créances clients), par contrepartie du compte de résultat (rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat »).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur par achat de Caps, seule la valeur intrinsèque est qualifiée en couverture conformément aux dispositions d'IAS 39.

Le montant des primes et frais d'émission des emprunts obligataires couverts est intégré à la juste valeur initiale des emprunts. De même, le montant éventuel des soultes payées ou reçues est intégré à la juste valeur des instruments financiers à terme.

L'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

- ***Dérivés détenus à des fins de transaction***

Les instruments financiers à terme qui ne peuvent être qualifiés de couverture selon les dispositions de la norme IAS 39 sont classés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ». Il s'agit notamment de swaps de transformation Eonia / Euribor adossés aux emprunts émis en Euribor. Les Caps non adossés en couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 comme décrit au paragraphe précédent sont également classés dans cette catégorie.

Les gains et pertes réalisés et latents sur ces opérations sont comptabilisés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.3.2. Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés sont classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » en application des critères édictés par la norme IAS 39. Dans ce cadre, les titres de participation non consolidés sont enregistrés initialement à leur prix d'achat et des évaluations en juste valeur ainsi que des tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture.

1.3.3. Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Conformément à la norme IAS 39, les crédits à la clientèle sont comptabilisés initialement à leur juste valeur qui correspond au montant net décaissé à l'origine. Les coûts de transaction directement attachés aux prêts sont également intégrés dans la valeur initiale des créances et sont amortis au compte de résultat au même rythme que les intérêts des créances. Ces coûts de transaction sont constitués essentiellement des commissions d'apport d'affaires versées à des tiers externes au Groupe.

De façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :

- sur une approche statistique par portefeuilles homogènes de créances clients, compte tenu de la faible valeur unitaire des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en terme de risque de crédit,
- sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées sur les clients présentant une échéance impayée au moins. L'occurrence d'une échéance impayée constitue le fait générateur au sens de la norme IAS 39 du provisionnement des créances.

Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Les données historiques observées des flux de recouvrement et de pertes sont mises à jour périodiquement et sont segmentées selon le type de produits commercialisés par le Groupe (carte, prêt revolving, prêt amortissable, regroupement de créances), de façon à tenir compte de leurs spécificités.

Conformément à la norme IAS 39, les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêts. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. A noter que :

- l'impact de l'actualisation est doté en coût du risque en « Dotation aux provisions pour perte de marge future » ;

- l'impact de la désactualisation est ensuite intégré dans le produit net bancaire (PNB), en « Reprise de provision pour perte de marge future ».

Les créances restructurées sont constituées, pour la France, des encours Neiertz dont le plan est à jour ainsi que des restructurations amiables et, pour les pays étrangers, des créances de même nature.

Dès le premier impayé, ces créances font l'objet d'un provisionnement évalué sur base statistique conformément aux principes décrits ci-avant. En application de la norme IAS 39, le portefeuille de créances restructurées à jour donne lieu au calcul d'une dépréciation résultant de l'actualisation des cash flows futurs issus de la restructuration au taux d'origine du contrat.

1.3.4. Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais directement attribuables. Les logiciels et systèmes d'information, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont inscrits au bilan pour leur coût direct de développement, qui correspond essentiellement aux coûts externes.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Concernant les immeubles, le Groupe a retenu une approche par composants selon les dispositions du règlement CRC 2004-06 sur la comptabilisation des actifs et en conformité avec la norme IAS 16. Dans ce cadre, chaque composant est comptabilisé séparément et amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. Les composants, et leurs durées d'amortissement retenues, sont les suivants :

- Gros œuvre (structure du bâtiment) : 40 ans
- Second œuvre (couverture et habillage externe) : 25 ans
- Installations générales et techniques : 15 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations, autres que les immeubles, sont les suivantes :

- Logiciels et systèmes d'information : 1 à 8 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers et matériels de bureau : 5 ans
- Agencements : 5 à 10 ans
- Véhicules : 5 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque, à la date de la clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

1.3.5. Contrats de location

- ***Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est bailleur :***

Il s'agit pour l'essentiel des contrats de crédit bail mobiliers (auto, équipement général de la maison) avec la clientèle, qui s'analysent comme des financements accordés par le Groupe au preneur pour l'achat d'un bien. Dans ce cadre, les opérations de crédit-bail sont traitées selon les principes de la comptabilité financière.

- ***Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est preneur :***

Conformément au traitement préconisé par la norme IAS 17, le centre de gestion de Mérignac, détenu dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier, fait l'objet d'un retraitement pour être porté à l'actif du bilan.

Les contrats de location-financement à caractère mobilier n'ont pas été retraités en normes IFRS, le retraitement étant considéré comme non significatif.

- ***Les contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur ou bailleur :***

L'examen de ces contrats n'a pas conduit à des retraitements. Dans ce cadre, les sommes encaissées ou décaissées au titre des contrats sont enregistrées dans le compte de résultat en « Charges générales d'exploitation ».

1.3.6. Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

- ***Détermination de l'écart d'acquisition***

L'écart constaté, lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société détentrice dans les capitaux propres de la société acquise fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une affectation aux postes appropriés du bilan consolidé.

La part non affectée constitue un écart d'acquisition porté à l'actif et non amorti conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

Les ajustements de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisés sur une base provisoire sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés en résultat.

- ***Détermination des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) et tests de dépréciation***

La réorganisation du Groupe intervenue au 1^{er} juillet 2008 a nécessité la révision de la définition des secteurs opérationnels du Groupe et, par symétrie, des UGT.

Le Groupe s'organise aujourd'hui sur la base de deux ensembles homogènes d'offres (LMFS et LCF), de dimension européenne, totalement indépendants en termes de mode de gestion, d'approche marketing et commerciale et de structure décisionnelle :

- L.M.F.S. (LaSer Marketing and Financial Services) qui réunit l'ensemble de l'offre partenariale proposée à la distribution, notamment le crédit et la fidélisation pour la clientèle,
- L.C.F. (LaSer Consumer Finance) pour l'activité de crédits commercialisés auprès de la clientèle soit en direct, soit par le canal des courtiers,

Chacune des 2 lignes de métier développe spécifiquement ses dispositions stratégiques qu'elle applique de manière homogène au niveau européen, les conséquences en termes de rentabilité s'appréciant séparément avec, notamment, la création d'un reporting nouveau format pour la Direction générale et les actionnaires représentant ces deux ensembles.

En conséquence, afin de répondre aux différents critères retenus par l'IAS 36 pour la constitution des UGT, le Groupe est constitué des UGT suivantes :

- L.M.F.S. (LaSer Marketing and Financial Services),
- L.C.F. (LaSer Consumer Finance) ,
- Sociétés détenues en partenariat sans contrôle exclusif : 1 U.G.T par partenariat.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de valeur, à chaque arrêté annuel. La valeur comptable de chaque UGT est alors comparée à sa valeur recouvrable.

- Affectation des goodwills suite à l'évolution du périmètre des UGT en 2008 :

Selon les principes énoncés par la norme IAS 36 concernant la modification de la composition d'une ou plusieurs UGT, les goodwill directement affectables à une nouvelle UGT ont été imputés à celle-ci.

UGT AU 1/01/2008	AFFECTATIONS AUX NOUVELLES UGT			
	LMFS	LCF	AUTRES	TOTAL AU 01/01/2008
en milliers d'euros				
Crédit – France				
MEDIATIS – NETVALOR		12 515		12 515
DCAC		21 015		21 015
France - Partenariats				
BANQUE SOLFEA			8 868	8 868
CDGP	15 243			15 243
Crédit - International				
Belgique	6 370			6 370
Pologne	2 328			2 328
Royaume- Uni	58 090			58 090
Danemark	69 848			69 848
Hollande	53 689			53 689
TOTAL	205 568	33 530	8 868	247 966

- Détermination de la valeur recouvrable des UGT

La valeur recouvrable d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans des conditions de marché normales. La valeur d'utilité est établie selon une méthode DCF (*Discounted Cash Flows*) en intégrant des hypothèses de taux de croissance. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des plans de développement des entités concernées approuvés par la Direction du Groupe. La durée retenue de projection des flux de trésorerie est de 5 ans, le taux de croissance retenu en fin de période de projection est de 3% et les taux d'actualisation appliqués entre 10% et 11%. Ces taux sont le reflet des taux de marché à long terme, augmenté d'un pourcentage représentatif des risques spécifiques aux activités exercées dans les UGT concernées.

Le groupe applique, en outre, des scénarii de stress à ces paramètres afin de déterminer la sensibilité de la valeur recouvrable de ses UGT. Au 31 décembre 2008, l'application de ces scénarii de stress n'a pas mis en évidence de situation où la valeur recouvrable des UGT soit inférieure à la valeur comptable.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée dans le compte de résultat.

1.3.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées non perpétuelles

Le refinancement des activités de crédit se fait notamment par des instruments financiers de dettes émis par le Groupe.

Ces instruments financiers de dettes sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti, sauf s'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur (cf note 1.3.1). Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement, sont appréhendés en résultat sur la durée de vie des emprunts.

1.3.8. Impôts différés

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs, constituent des différences temporaires d'imposition. Les impositions différées sont évaluées selon la méthode dite du « report variable ».

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale.

Ils sont présentés au bilan dans les rubriques « actifs ou passifs d'impôt » selon que la position est active ou passive. Ils sont compensés entre eux quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les titres disponibles à la vente, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

1.3.9. Indemnités de départ à la retraite et autres passifs sociaux

- *Indemnités de départ en retraite, médailles du travail*

Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ en retraite des salariés et des médailles du travail. Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits conventionnels acquis par le personnel à la clôture.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de 62 ou 64 ans selon les catégories de personnel. Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation. Les calculs intègrent les charges sociales sur salaires.

- *Régimes de retraite supplémentaire garantie*

Conformément aux principes généralement admis, les régimes qualifiés de « régime de retraite supplémentaire garantie », sont représentatifs d'un engagement à la charge du groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

La valeur actualisée de l'engagement du groupe et la juste valeur des actifs de couverture de cet engagement donnent lieu chaque année à une évaluation actuarielle tenant compte des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi que d'une probabilité d'âge de départ à la retraite, d'un coefficient de revalorisation des salaires de référence, du taux de rendement attendu des actifs de couverture et d'un taux d'actualisation.

L'excédent de la valeur actualisée de l'engagement vis-à-vis des bénéficiaires sur la juste valeur des actifs de couverture est provisionné à l'arrêté.

D'autre part, il existe des régimes à cotisation définie au bénéfice des cadres supérieurs français et des salariés hollandais. Les cotisations afférentes à ces régimes sont enregistrées en charges de l'exercice.

- *Taux d'actualisation*

Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du groupe est déterminé par référence à un taux du marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{ère} catégorie. Le taux d'actualisation des engagements du Groupe est compris dans une fourchette allant de 4.8% à 5% au 31/12/2008 et s'établissait à 5 % au 31/12/ 2007.

- *Ecart actuariels*

La mesure de l'obligation à la charge du groupe peut évoluer d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. La comptabilisation de ces écarts actuariels s'effectue en contrepartie des capitaux propres, conformément à l'option offerte par la norme IAS 19 révisée.

1.3.10. Provisions pour risques et charges

En dehors des provisions relatives aux engagements sociaux, elles comprennent notamment les provisions pour litiges, les provisions pour pénalités et risques fiscaux, ainsi que les provisions pour les encours « crédits clients » existants dans le cadre d'accords financiers pour lesquels ces encours figurent au bilan du partenaire.

1.3.11. Engagements nés d'accords de partenariat

Dans le cadre de certains de ses accords de partenariat, le Groupe LaSer Cofinoga a octroyé des engagements de garantie au regard de l'atteinte de certains agrégats. Les engagements de ce type qui trouvent à s'appliquer à la clôture ont été provisionnés.

1.3.12. Options d'achat et de vente sur participations associées

Dans le cadre des pactes d'actionnaires signés au titre des sociétés financières non détenues à 100%, et pour assurer une possible sortie aux actionnaires en cas de rupture de ces partenariats, le Groupe bénéficie ou a donné des puts/calls sur les titres de ces entités.

Les options existantes relatives à des puts/calls croisés sur titres détenus doivent être prises en compte dans la détermination du pourcentage de contrôle, et dans la méthode de consolidation en résultant, à partir du moment où elles sont exerçables. Aucune option existante à la clôture ne modifie les droits de vote du Groupe au 31 décembre 2008.

Les options existantes relatives à des puts/calls croisés sur titres d'entreprises associées constituent des dérivés devant être constatés au bilan. La valeur de ces options correspond à la différence actualisée entre la juste valeur des titres sur lesquels portent les options et le prix d'exercice de ces titres prévu dans les contrats d'option. Si le prix d'exercice prévu dans le contrat d'option est égal à la juste valeur de ces titres, l'option vaut zéro. Si le prix d'exercice prévu dans le contrat d'option est différent de la juste valeur de ces titres, la valeur de l'option (égale à cette différence) est enregistrée au bilan.

Au cas particulier, il a été considéré que les options existantes sur les titres d'entreprises associées détenues ou consenties par LaSer Cofinoga avaient une valeur nulle, dans la mesure où :

- les titres visés par les options croisées ne sont pas cotés, ni n'ont une valeur directement observable sur un marché actif ;
- les prix d'exercice prévus ne sont pas significativement éloignés de pratiques de marché.

1.3.13. Résultat par action

En l'absence d'actions propres ou d'options de souscription ou d'achat d'actions émises par le Groupe, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation.

1.3.14. Information sectorielle

En conformité avec la norme IFRS 8, appliquée par anticipation au 31/12/2008, l'information sectorielle est présentée sur la base des segments opérationnels du reporting interne à l'attention de la Direction Générale, qui correspondent aux nouvelles UGT présentées en 1.3.6.

2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'ensemble des sociétés contrôlées, ainsi que celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Sur l'année 2008, le périmètre a évolué de la manière suivante:

- ***En France***

- Netvalor SA a été dissoute suite à la transmission universelle de son patrimoine à Médiatis (fusion simplifiée) en date du 30 avril 2008 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008. Cette dissolution n'a aucun impact sur le bilan et le compte de résultat consolidés.
- La Source SARL a été dissoute suite à la transmission universelle de son patrimoine à CDGP (fusion simplifiée) en date du 12 septembre 2008 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008. Cette dissolution n'a aucun impact sur le bilan et le compte de résultat consolidés.
- Sygma SNC (ex Sygma Finance) a été dissoute (liquidation) en date du 10 octobre 2008. Cette dissolution n'a pas d'impact significatif sur le bilan et le compte de résultat consolidés.
- CDGP – Suite au protocole d'accord lui octroyant le contrôle exclusif, LaSer Cofinoga s'est porté acquéreur, le 8 octobre 2008, de 15% des titres de CDGP SA, portant ainsi sa participation de 50% à 65%. Cette société précédemment consolidée par intégration proportionnelle, est dorénavant consolidée par intégration globale.
- GEIE Echangeur – le 18 décembre 2008, le GIE GSGC est devenu membre principal (63 parts sur 72 parts) du GEIE Echangeur qui était antérieurement majoritairement détenu par LaSer SA (Société mère du groupe LaSer Cofinoga) – Cette opération a un impact non significatif sur le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2008.

- ***A l'international***

- Une succursale de Sygma Banque a été créée en Roumanie, Banca Sygma România, suite à l'autorisation reçue de la Banque de France du 4 mars 2008. Au cours de l'année 2008, seuls des coûts liés au démarrage de l'activité ont été enregistrés. Cette succursale ne porte aucun encours de crédit à la clôture.
- Une succursale de Ekspres Bank (Danemark) a été créée en Norvège, suite à l'autorisation reçue des autorités bancaires danoises (Finanstilsynet) du 21 juillet 2008. Les premiers clients ont été recrutés pour un encours de 3,7 M€ au 31 décembre 2008.
- La société West Midland Debt Collection – Grande Bretagne – antérieurement non consolidée (structure jusqu'à présent sans activité, ni actifs) est rentrée dans le périmètre en juillet 2008, suite à la ré-internalisation dans cette structure des activités de recouvrement auparavant sous-traitées à l'extérieur.
- Sygma Banque Correduria de Seguros – Espagne – est renommée Sygma Mediacion.
- Open & Direct Insurance Ltd – Irlande du Sud – est renommée Creation Insurance Ltd.
- Des accords ont été conclus en 2008 entre BNPP Personal Finance et LaSer Cofinoga visant à rationaliser les implantations territoriales des deux groupes. Les opérations envisagées consistent en la cession des filiales belge (Fidexis) et portugaises (SGPS et Crédifin Banco) de LaSer Cofinoga et en l'acquisition par LaSer Cofinoga des deux structures juridiques de BNPP Personal Finance en Pologne.

Les opérations en Pologne et au Portugal ne sont pas finalisées au 31 décembre 2008 du fait de l'attente des autorisations des autorités locales bancaires.

La cession de la filiale Belge, Fidexis, est intervenue le 31 juillet 2008. Cette cession, pour un prix de 2,2 M€ net des charges accessoires, a pour conséquence la constatation d'une plus-value nette consolidée avant impôts de 2,8 M€ dans les comptes de l'exercice 2008.

Le tableau ci-dessous décrit synthétiquement les impacts des mouvements de périmètre sur les comptes consolidés :

En M€	Cession de FIDEXIS
Impact au bilan 31.12.2007	
Ecart d'acquisition	6,4
Autres actifs	169,0
Capitaux propres (retraités aux normes Groupe)	-7,0
Autres passifs	182,4
Contribution au compte de résultat de l'exercice 2008 (*) :	
- PNB	8,7
- Coût du risque	- 5,5
- Résultat net	-4,5

(*) Contribution au titre des 7 premiers mois de l'année 2008

En conséquence, le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 s'établit ainsi :

LASER COFINOGA SA - Société Mère
66, rue des archives 75003 Paris

Filiales à caractère financier	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation
SOFICARTE SAS 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
MEDIATIS SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
SYGMA BANQUE SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
BANQUE DU GROUPE CASINO SA 56-60, avenue Kléber 75 116 Paris	40 %	40 %	I P
BANQUE SOLFEA SA 49, avenue de l'Opéra 75 083 Paris cedex 02	44,85 %	44,85 %	I P
COMPAGNIE DE GESTION ET DES PRETS SA (CDGP) 1440, Route Nationale 20, 45770 Saran	65 %	100 %	IG
CREATION FINANCIAL SERVICES Ltd Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
CREATION CONSUMER FINANCE (ex ODRS) Royston House, 34 upper Queen Street- Belfast BT1 6FP – IRLANDE du NORD	100 %	100 %	IG
CREATION INSURANCE Ltd (ex ODIL) 25-28, Adelaid Road, 4th Floor – Dublin – IRLANDE du SUD	100 %	100 %	IG
CREDIFIN BANCO SA R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto - PORTUGAL	100 %	100 %	I G
SGPS – COFINOGA Portugal R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto - PORTUGAL	100 %	100 %	I G
FINPLUS Al. Jerozolimskie 92 - 00-807 – Varsovie - POLOGNE	100 %	100 %	I G
GEANT KREDYT Al. Jerozolimskie 92 - 00-807 – Varsovie - POLOGNE	48 %	48 %	I P
LASER NEDERLAND BV Larenweg 78-96, 5234 KC, s'Hertogenbosch - HOLLANDE	100 %	100 %	I G
EKSPRES BANK A/S Struergade 12- DK2630 Taastrup - DANEMARK	100 %	100 %	I G
FLEXPAY 25 south sathorn Road, Tungmahamek, Sathorn, Bangkok - THAILANDE	28,60 %	28,60 %	I P
COFINOGA FUNDING ONE LP Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	4,51 %	100 %	I G
SYGMA FUNDING ONE Ltd Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
COFINOGA FUNDING TWO LP Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	4,93 %	100 %	I G
SYGMA FUNDING TWO Ltd Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G

Succursales à caractère financier	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation
BANCO SYGMA HISPANIA Calle Albasanz, 16 4ª planta 28037 Madrid ESPAGNE	100 %	100 %	I G
SYGMA BANK UK Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
SYGMA BANQUE SA ODDZIAL W POLSCE (« SYGMA BANQUE POLSKA ») Al. Suwak 3 – 00-676 Varsovie – POLOGNE	100 %	100 %	I G
BANCA SYGMA ROMANIA 155 Calea Victoriei – Bucarest 010073, CP63 OP42 - ROUMANIE	100 %	100 %	I G
EKSPRES BANK A/S – Succursale Norvège Fornebuvejen 7, 1366 - Lyaker - NORVEGE	100 %	100 %	I G
Filiales à caractère non financier	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation
FIDECOM SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	31,37 %	31,37 %	MEQ
COFINOGA ASSURANCES SNC 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
COMMUNICATION MARKETING SERVICES SNC (CMS) 66 rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
GROUPEMENT D'ASSURANCES PARTICULIERS SNC (GAP) 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
COMMUNICATION MARKETING SERVICES VACANCES SNC (CMS VACANCES) Quai Bacalan Hangar 17 – 33 000 Bordeaux	100 %	100 %	I G
OMNIOS SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
GESTION et SERVICES GROUPE COFINOGA GIE (GSGC) 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
ECHANGEUR GEIE 66, rue des Archives 75 003 Paris	88,89 %	100 %	I G
LASER ARCHIVES GIE 66, rue des Archives 75 003 Paris	85,71 %	100 %	I G
AGYS SA 66, Rue des Archives 75 003 Paris	33,33 %	33,33 %	I P
DCAC - DAX COURTAGES ASSURANCES CREDIT SAS 53, av du Corps Franc Pommiès 64110 Jurançon	100 %	100 %	I G
ASSURTIS SA 33, rue de Châteaudun, 75 009 Paris	45 %	45 %	I P
CREATION MARKETING SERVICES Ltd Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, B91 3AA - GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
WEST MIDLAND DEBT COLLECTION Ltd 70 Great Bridgewater Street – Manchester, M1 5ES - GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
SYGMA MEDIACION (ex Sygma Banque Correduria de Seguros), S.L Calle Albasanz n° 16, Planta 4 28 037 Madrid - ESPAGNE	100 %	100 %	I G

I G : Intégration Globale

M E Q : Mise En Equivalence

I P : Intégration Proportionnelle

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

3.1. Notes sur le bilan

3.1.1. Caisses, banques centrales

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales	16	28
Caisses distributeurs automatiques	4	3
TOTAL	20	31

3.1.2. Analyse des instruments dérivés

Cette note détaille les postes "Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat" et "instruments dérivés de couverture" du bilan consolidé (intérêts courus compris).

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2007		
	Montants notionnels	Juste valeur		Montants notionnels	Juste valeur	
		Actif	Passif		Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction	2 299	3	3	3 407	16	0
Swaps de taux	1 841	3	3	2 448	13	
Caps & FRA	458	0		959	3	
Couverture de juste valeur	11 221	73	163	9 903	88	13
Swaps de taux	9 544	61	163	6 012	64	13
Swaps de change	274	12		588	23	
Caps	1 403			3 303	1	
TOTAL	13 520	76	166	13 310	104	13

Au sein de la catégorie "Instruments dérivés de transaction" sont classés les instruments dérivés qui ne répondent pas aux règles de la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39. Les instruments concernés sont :

- les swaps échangeant un taux variable contre un autre taux variable pour 2,5 M€ à l'actif et 0,2 M€ au passif (8,1 M€ à l'actif au 31/12/2007)
- les swaps déqualifiés suite aux tests d'efficacité pour 0,5M€ à l'actif et 2,8 M€ au passif (2,2 M€ à l'actif au 31/12/2007)
- la valeur temps des Caps classés en couverture pour 0,1 M€ à l'actif (1,3 M€ à l'actif au 31/12/2007)
- les Caps non éligibles à la comptabilité de couverture pour 0,1 M€ à l'actif (1,7 M€ à l'actif au 31/12/2007),
- le swap adossé aux TSDI du fait du classement de ces titres en capitaux propres pour 2,3M€ à l'actif au 31/12/2007.

Les instruments dérivés classés en "Couverture de juste valeur" sont les instruments dérivés qui répondent aux règles de la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39. La couverture pratiquée est de la couverture de juste valeur et la réévaluation des éléments couverts est enregistrée en "écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" (cf note 3.1.6) pour la partie créances clients et, en dettes financières (cf note 3.1.14) pour la partie refinancement, et ce pour des montants symétriques

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe étant pour l'essentiel des instruments classiques de taux négociés aux conditions du marché, aucun collatéral n'a été donné ou reçu par le Groupe au titre de ces opérations.

La répartition du portefeuille d'instruments dérivés selon la note de la contrepartie est détaillée dans le Rapport de Gestion, Chapitre V-Gestion des risques, I.3. Risque de contrepartie sur opérations de marché

La relation de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts classés en couverture de juste valeur est présentée dans le Rapport de gestion, Chapitre V- Gestion des risques, II.2-Le risque de taux

La ventilation de la valeur nominale des instruments dérivés par durée résiduelle est présentée dans le Rapport de Gestion, Chapitre V- Gestion des risques, II.2.-Risque de taux

3.1.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres classés dans cette catégorie sont constitués principalement des titres de participation non consolidés, de valeurs mobilières de placement et accessoirement des créances rattachées à ces titres.

(en millions d'euros)			31/12/2008		31/12/2007	
Liste des participations	% part	Siège	Valeur au bilan	dont gains et pertes latents	Valeur au bilan	dont gains et pertes latents
Financo	15,00%	Le Relecq Kerhuon (29)	17	1	17	1
Divers		-	2		1	
VALEUR BRUTE			19	1	18	1
Perte de valeur			(1)		(1)	
VALEUR NETTE			18	1	17	1

La variation de l'exercice correspond principalement à l'acquisition de valeurs mobilières de placement.

Le Groupe LaSer Cofinoga n'a pas eu à constater de dépréciation durable à la clôture.

Aucun reclassement ni transfert entre portefeuilles n'a été effectué au 31/12/2008 au titre de l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008.

3.1.4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en millions d'euros)		31/12/2008	31/12/2007
Comptes et prêts	<i>dont à vue</i>	106	100
	<i>dont à terme</i>	701	671
Valeurs reçues en pensions livrées			
Dépréciation			
TOTAL		807	771

L'analyse des créances sur établissements de crédit par durée résiduelle est présentée dans le Rapport de Gestion, Chapitre V-Gestion des risques, I.2. Le risque vis-à-vis des établissements de crédit

3.1.5. Prêts et créances sur la clientèle

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Prêts et créances sur la clientèle (*)	12 229	11 386
<i>dont Location Financement</i>	<i>152</i>	<i>165</i>
Provisions pour dépréciation sur base individuelle (**)	(1 122)	(956)
<i>dont provisions pour risque d'impayé</i>	<i>(840)</i>	<i>(703)</i>
<i>dont provisions pour perte de marge future</i>	<i>(282)</i>	<i>(253)</i>
TOTAL	11 107	10 430

Les intérêts courus relatifs aux prêts et créances dépréciés s'élèvent à 118 M€ au 31/12/2008 (102 M€ au 31/12/2007)

Au sein du poste "Prêts et créances sur la clientèle" est inscrit le montant des coûts de transaction attachés aux prêts et restant à amortir pour 58 M€ au 31 Décembre 2008 ; ce montant était de 50 M€ au 31 décembre 2007.

La quote-part des encours des Sociétés En Participation pour lesquelles LaSer Cofinoga n'est pas gérant et qui ne sont pas inscrits au bilan s'élève à 127,4 M€ au 31 Décembre 2008 contre 114,6 M€ au 31 décembre 2007.

(*) La clientèle est essentiellement constituée de particuliers. Les entreprises et les autres agents économiques ne représentent qu'une partie négligeable du total.

(**) Chez LaSer Cofinoga, le fait générateur du provisionnement est toujours un événement de risque identifiable au niveau de la créance client prise individuellement. Il n'y a pas de provision sur base collective.

Le détail de l'exposition au risque clients ainsi que la répartition géographique figure dans le Rapport de gestion, chapitre V-Gestion des risques, I.1. Gestion du risque client

Variation des provisions pour dépréciation :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Total des dépréciations constituées en début de période	(956)	(813)
Dotations pour dépréciation comptabilisées en coût du risque	(426)	(307)
Dotations aux provisions pour perte de marge future	(147)	(110)
Dotations pour dépréciation comptabilisées en PNB (Intérêts sur créances douteuses)	(22)	(21)
Reprises de dépréciation devenue sans objet comptabilisées en coût du risque	15	18
Reprises de dépréciation utilisée comptabilisées en coût du risque	246	217
Reprise de dépréciation comptabilisées en marge d'intérêt	120	103
Variations de périmètre et des parités monétaires	48	(43)
Total des dépréciations constituées en fin de période	(1 122)	(956)

Détail des opérations de location financement :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Investissements bruts (Loyers futurs)		
<i>A recevoir dans moins d' 1 an</i>	<i>61</i>	<i>69</i>
<i>A recevoir dans plus d' 1 an et moins de 5 ans</i>	<i>103</i>	<i>121</i>
<i>A recevoir au-delà de 5 ans</i>	<i>8</i>	<i>7</i>
Total des investissements bruts	172	197
<i>dont produits financiers non acquis</i>	<i>20</i>	<i>31</i>
<i>dont total des investissements nets, avant dépréciation</i>	<i>152</i>	<i>166</i>
<i>Dépréciation</i>	<i>(4)</i>	<i>(4)</i>
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS DES DEPRECIATIONS	148	162

3.1.6. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

(en millions d'euros)	31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Réévaluation de la composante taux des créances clients	159			44
TOTAL	159	-	-	44

Ce poste enregistre les variations de valeur des créances clients couvertes en taux pour la composante du risque couvert. La variation (+203M€) est liée à l'évolution favorable au Groupe, du taux EONIA au cours de l'exercice.

3.1.7. Impôts courants et impôts différés

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Actifs d'impôts courants et différés	115	106
Impôts courants	11	11
Impôts différés	104	95
Passifs d'impôts courants et différés	12	24
Impôts courants	11	23
Impôts différés	1	1

Détail de l'Impôt Différé :

(en millions d'euros)	31/12/2007	Impact Résultat	Impact Capitaux Propres	31/12/2008
Provisions pour engagements sociaux	3	(1)		2
Provisions, essentiellement sur créances douteuses	108	13		121
Décalages temporaires	1	2		3
Instruments dérivés	(2)	1		(1)
Etalement des commissions	(10)	(2)		(12)
Amortissements dérogatoires	(11)	(4)		(15)
Autres retraitements	1			1
Impôt différé sur reports fiscaux déficitaires	4			4
TOTAL	94	9	0	103

Impôts différés actifs	95	104
Impôts différés passifs	(1)	(1)

Les impôts différés France ont été calculés au taux de 34,43 % en 2007 et en 2008. Pour les filiales étrangères, l'impôt a été calculé au taux local.

3.1.8. Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

(en millions d'euros)	Actif		Passif	
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Comptes de régularisation	42	81	97	103
Chèques à l'encaissement (*)	4	34		
Charges ou produits constatés d'avance	9	19	19	20
Produits à recevoir	28	24		
Agios clientèle constatés d'avance			20	22
Charges à payer diverses			23	23
Provisions congés payés, intéressement et primes variables			35	38
Ecart de conversion	1	4		
Actifs et passifs divers	101	108	234	244
Dettes magasins au titre du financement ventes à crédit			31	43
Dépôt garantie, cautionnement	2	2	7	9
Etat	3	5	11	10
Personnel, organismes sociaux	1	1	30	33
Fournisseurs d'exploitation			88	83
Stocks	3	3		
Créances sur cession de titres	10	10		
Dettes sur acquisitions de titres / titres de participation				
Dettes envers les compagnies d'assurance			26	26
Autres débiteurs / créditeurs	82	87	41	40
TOTAL	143	189	331	347

(*) La variation s'explique par la diminution des comptes de liaison bancaire qui pour des raisons liées à la césure financière, avaient un niveau particulièrement élevé en Décembre 2007.

3.1.9. Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en millions d'euros)	31/12/2007	Acquisition	Résultat	Ecart Conv.	31/12/2008
Fidécom SA (31,37%)	1				1

Les données financières relatives à l'exercice 2008 présentées en normes comptables IFRS par Fidécom sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Total Bilan 31/12/2008	Chiffre d'affaires exercice 2008	Résultat net à 100%	Quote-part du résultat mis en équivalence
Fidécom SA	28	17	0	-

3.1.10. Immobilisations corporelles

Evolution des immobilisations corporelles :

(en millions d'euros)	31/12/2007	Augment.	Diminut.	Autres (1)	31/12/2008
Terrains	6				6
Constructions	73	6	(3)		76
Autres immobilisations corporelles	85	9	(11)	(6)	77
VALEUR BRUTE	164	15	(14)	(6)	159
Constructions	(34)	(5)	3		(36)
Autres immobilisations corporelles	(61)	(8)	10	3	(56)
Amortissements/Provisions	(95)	(13)	13	3	(92)
VALEUR NETTE	69	2	(1)	(3)	67

(1) La colonne "Autres" correspond aux variations de périmètre et des cours de change.

Les immobilisations corporelles ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Dont immobilisations prises en location financement : centre de gestion LaSer Cofinoga à Mérignac

(en millions d'euros)	31/12/2007	Augment.	Diminut.	31/12/2008
Terrains	3			3
Constructions	16			16
Autres immobilisations corporelles				0
VALEUR BRUTE	19	0	0	19
Constructions	(8)	(1)		(9)
Autres immobilisations corporelles				
Amortissements/Provisions	(8)	(1)	0	(9)
VALEUR NETTE	11	(1)	0	10

Ventilation par durée des loyers futurs minimaux à payer au titre du crédit-bail :

(en millions d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Loyers futurs minimaux	2	7	4	13
Valeur actualisée de ces loyers futurs	1	5	4	10
Charges financières futures non comptabilisées	1	2	0	3

3.1.11. Immobilisations incorporelles

Evolution des immobilisations incorporelles :

(en millions d'euros)	31/12/2007	Augment.	Diminut.	Autres (*)	31/12/2008
Droit au bail	4				4
Logiciels acquis	144	19	(5)	12	170
Logiciels produits par l'entreprise		1			1
Autres (dont immobilisations en cours) (**)	40	13	(2)	(24)	27
VALEUR BRUTE	188	33	(7)	(12)	202
Droit au bail					0
Logiciels acquis	(73)	(19)	5	4	(83)
Logiciels produits par l'entreprise					0
Autres (***)	(4)	(3)		1	(6)
Amortissements/Provisions	(77)	(22)	5	5	(89)
VALEUR NETTE	111	11	(2)	(7)	113

(*) La colonne "Autres" correspond aux transferts des immobilisations en cours vers les logiciels lors de leur mise en service ainsi qu'aux variations de périmètre et de cours de change .

(**) L'augmentation du poste "autres incorporels" concerne principalement les immobilisations en cours

(***) Le droit d'accès exclusif à la clientèle C-discount détenu par BGC de 2,8M€ en valeur brute a fait l'objet d'une dépréciation de - 1,4M€ en 2008.

3.1.12. Ecart d'acquisition

(en millions d'euros)	31/12/2007	Augment.	Diminut.	Ecart Conv.(**)	31/12/2008
LMFS (*)	205	6	(6)	(8)	197
LCF	34				34
Autres (BANQUE SOLFEA)	9				9
TOTAL	248	6	(6)	(8)	240
Dépréciation					
VALEUR NETTE	248	6	(6)	(8)	240

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle ils sont affectés au 31 décembre 2008. La valeur testée est la valeur brute comptable après déduction des dépréciations éventuellement enregistrées antérieurement. Les tests de valorisation opérés conformément au dispositif prévu en note 1.3.6. de l'annexe rédactionnelle ont conclu à l'absence de dépréciation à enregistrer au 31 décembre 2008, ainsi qu'au 31 décembre 2007.

(*) L'augmentation au cours de l'exercice 2008 de la valeur des écarts d'acquisition affectés à LMFS est liée à l'acquisition par LaSer Cofinoga de 15% de titres de CDGP portant ainsi sa participation de 50% à 65%. La diminution s'explique par la cession de Fidexis au 31/07/2008 (cf. § 2 de l'annexe).

(**) la variation correspond à l'écart de conversion sur les goodwill libellés en devise, principalement sur la Livre Sterling CCF -7,2 M€.

3.1.13. Ventilation des actifs et des passifs courants et non courants

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2007		
	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an	Total
ACTIF						
Caisse, banques centrales	20		20	31		31
Actifs financiers à la JV par résultat	1	2	3	4	12	16
Instruments dérivés	18	55	73	35	53	88
Prêts et créances sur les établissements de crédit	735	72	807	701	70	771
Prêts et créances sur la clientèle	3 987	7 120	11 107	3 857	6 573	10 430
Actifs d'impôts courants	11		11	11		11
Actifs d'impôts différés		104	104		95	95
Comptes de régularisation et actifs divers	131	12	143	177	12	189
PASSIF						
Passifs financiers à la JV par résultat	3		3			0
Instruments dérivés	42	121	163	1	12	13
Dettes envers les établissements de crédit	1 680	5 927	7 607	1 715	4 288	6 003
Dettes envers la clientèle	53		53	44		44
Dettes représentées par un titre	1 433	1 378	2 811	1 629	2 178	3 807
Passifs d'impôts courant	11		11	23		23
Passifs d'impôts différés		1	1		1	1
Comptes de régularisation et passifs divers	305	26	331	323	24	347
Provisions pour risques et charges	8	11	19	10	12	22
Dettes subordonnées	5	421	426	5	390	395

3.1.14. Dettes financières

En 2008 comme en 2007, LaSer Cofinoga a respecté tous ses engagements contractuels (notamment covenants) vis-à-vis des contreparties au titre des emprunts et des lignes de crédit qui lui ont été accordées.

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Dettes envers les établissements de crédit	7 607	6 003
Comptes et emprunts à vue	43	161
Comptes et emprunts à terme (*)	7 564	5 842
Dettes représentées par un titre	2 811	3 807
Titres de créances négociables	649	494
Emprunts obligataires	2 139	3 319
<i>taux fixe</i>	602	702
<i>taux révisable</i>	1 506	2 571
<i>dettes rattachées</i>	31	46
Réévaluation des emprunts obligataires émis à taux fixe couverts en juste valeur	23	(6)
Dettes subordonnées	426	395
Emprunts Obligataires subordonnés	405	405
<i>taux fixe</i>	400	400
<i>dettes rattachées</i>	5	5
Réévaluation des emprunts obligataires subordonnés émis à taux fixe couverts en juste valeur	21	(10)
TOTAL	10 844	10 205

(*) Dont contrepartie BNPP 7532M€ au 31/12/2008 et 5 572M€ au 31/12/2007

Le Groupe LaSer Cofinoga n'a pas fait appel aux refinancements accordés par la SFEF en 2008.

Comparaison entre le coût amorti et la juste valeur :

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2007		
	juste valeur	coût amorti	Ecart	juste valeur	coût amorti	Ecart
Dettes envers les établissements de crédit	7 607	7 607		6 003	6 003	
Dettes représentées par un titre	2 811	2 788	23	3 807	3 813	(6)
Dettes subordonnées	426	405	21	395	405	(10)
TOTAL	10 844	10 800	44	10 205	10 221	(16)

La juste valeur des dettes correspond à la somme du coût amorti et de la contrepartie des swaps de fair value hedge venant en couverture des dettes.

Le portefeuille des principales dettes subordonnées se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Emprunteur	Montant	Durée	Échéance	Taux référence
Emprunt obligataire subordonné - 2004	LaSer-Cofinoga	200 M€	12 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%
Emprunt obligataire subordonné - 2005	LaSer-Cofinoga	100 M€	11 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%
Emprunt obligataire subordonné - 2006	LaSer-Cofinoga	100 M€	10 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%

L'ensemble des dettes subordonnées est remboursable in fine.

L'analyse des échéances contractuelles des passifs financiers au 31/12/2008 ainsi que leur répartition géographique figurent dans le Rapport de gestion, Chapitre V-Gestion des risques, II.1. Le risque de liquidité

3.1.15. Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	31/12/2007	Dotation	Reprise provision sans objet	Reprise provision utilisée	Autres	31/12/2008
Provisions pour engagements sociaux	9	3		(2)		10
Provisions pour impôt et risques sociaux	7		(1)	(2)		4
Provisions pour risque de crédit (1)	5			(5)		
Autres provisions pour risques et charges (2)	1	4				5
TOTAL	22	7	(1)	(9)		19

(1) La diminution s'explique en partie par l'arrêt de l'activité de Sygma SNC avec le groupe DIAC

(2) 1,4 M€ ont été dotés pour un plan de restructuration dans la filiale LaSer Nederland.

Détail des provisions sur engagements sociaux :

Analyse de la provision constituée au bilan, par nature :

(en millions d'euros)	31/12/2007	Variation	31/12/2008
Régime de retraite à prestations définies	3,0	1,2	4,2
Indemnités de départ en retraite	5,4		5,4
Médailles du travail	0,7		0,7
Provision constituée	9,1	1,2	10,3

Les engagements au bénéfice des mandataires sociaux, correspondant à des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de leur départ en retraite, sont contractés par le GIE LaSer Archives, filiale de LaSer SA, société-mère de LaSer Cofinoga, ou par certaines filiales à l'étranger.

Rapprochement de la provision avec la dette actualisée et la valeur des placements constitués pour couvrir cette dette :

(en millions d'euros)	31/12/2007	Variation	31/12/2008
Dette actuarielle avec niveau futur de salaire	15,3	4,6	19,9
Valeur vénale des placements	(6,2)	(3,4)	(9,6)
Provision constituée	9,1	1,2	10,3

Variation de la dette actuarielle

(en millions d'euros)	31/12/2008		
	Indemnité départ retraite et autres	Régime à prestations définies	Total
Coût des services rendus durant l'exercice	0,5	0,0	0,5
Charge liée à l'actualisation des engagements	0,3	0,4	0,7
Reprise de provisions suite aux départs	(0,9)	(0,2)	(1,1)
Autres coûts (1)		4,4	4,4
Variation de périmètre	0,0		0,0
Ecart actuariel par capitaux propres	0,1		0,1
Variation	(0,0)	4,6	4,6

(1) Les filiales hollandaise et anglaise ont constaté respectivement 2,6M€ et 1,9M€ d'euros au titre d'engagements de retraite suite à une nouvelle évaluation des modalités de leurs régimes à prestations définies.

Variation de la valeur vénale des placements pour le régime à prestations définies

(en millions d'euros)	31/12/2008
Rendement des actifs du régime	0,2
Cotisations versées au fonds	0,9
Prestations payées par le fonds	
Autres éléments par compte de résultat (1)	2,3
Variation de périmètre	
Autres éléments par capitaux propres	
Variation	3,4

(1) Montants versés dans des fonds en couverture des engagements des filiales hollandaise et anglaise.

Principales hypothèses actuarielles retenues :

(en %)	31/12/2008	31/12/2007
Taux d'actualisation (1)	4,8% - 5%	5,0%
Taux de revalorisation des salaires (2)	2,75% - 3,0%	3,00%

(1) Sensibilité de la dette actuarielle à la variation du taux d'actualisation :

	4,50%	5,00%	5,50%
Taux d'actualisation			
Dette actuarielle en M€	21,5	19,9	18,4

(2) Ce taux s'applique au calcul des indemnités de départ en retraite ; le taux pour le régime de retraite à prestations définies est lui calculé en fonction de la population concernée.

3.1.16. Intérêts Minoritaires

La variation du poste "intérêts minoritaires" est présentée dans le tableau général de l'évolution des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2008, les intérêts minoritaires correspondent aux droits des détenteurs des actions de préférence, en principal et en intérêts courus pour un montant de 186,5 M€. Les dividendes versés sur la période aux détenteurs d'actions de préférence représentent un montant de 11,4 M€.

3.1.17. Distribution de dividendes

Les montants des dividendes versés en 2008 sont les suivants :

- à LaSer : 20,0 Millions d'euros le 2 mai 2008 suite à la décision de l'AG du 30 Avril 2008,
- aux détenteurs de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) : 6,5 Millions d'euros le 5 mai 2008.

3.1.18. Capital réglementaire

Le passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels établi selon les règles de la Commission Bancaire en vigueur s'établit de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres - Part du groupe	1 258	1 192
- Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (*)	(110)	(110)
+ Actions de préférence (*)	180	180
- Distribution de dividendes (**)	(85)	(24)
- Immobilisations incorporelles, hors droit au bail	(110)	(108)
- Ecart d'acquisition	(241)	(248)
Tier 1 - Fonds propres de base	892	882
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (*)	110	110
Titres Subordonnés Remboursables (***)	400	400
Tier 2 - Fonds propres complémentaires	510	510
- Participations dans les Etablissements de crédit et Sociétés financières (****)	(17)	(17)
- Participations dans les sociétés Mises en Equivalence		(2)
Fonds propres de base après déductions	884	NA
Fonds propres complémentaires après déductions	501	NA
Fonds Propres Réglementaires Totaux	1 385	1 373

Le groupe a appliqué les dispositions de l'arrêté du 20 février 2007 à partir du 1er janvier 2008.

Le périmètre des établissements inclus dans la consolidation à des fins de surveillance prudentielle sur base consolidée est identique au périmètre de consolidation comptable. Les entités LaSer Cofinoga, Sygma Banque, Mediatis, Soficarte et CDGP bénéficient d'une exonération d'assujettissement aux ratios prudentiels sur base individuelle.

(*) Les instruments émis par LaSer Cofinoga ou ses filiales classés en capitaux propres et repris dans les fonds propres prudentiels selon les règles de la Commission Bancaire actuellement en vigueur sont :

(en millions d'euros)		Montant	Call	Taux référence	Step up
Titres subordonnés à durée indéterminée - 1999	Tier 2	110 M€	mai-09	Taux fixe 5,935%	Eur 3 M + 250 bp
Actions de préférence - 2003	Tier 1	100 M€	mars-13	Taux fixe 6,82%	Eur 3 M + 375 bp
Actions de préférence - 2004	Tier 1	80 M€	janv-14	TEC 10 + 1,35%	-

(**) Il s'agit des montants de dividendes prévisionnels 2009 sur le résultat 2008.

(***) Le détail des dettes subordonnées remboursables émises par LaSer Cofinoga reprises dans les fonds propres prudentiels selon les règles de la Commission Bancaire est mentionné au § 3.1.14.

(****) Il s'agit des titres Financo.

La décision de renouveler le TSDI à de l'échéance de mai 2009 sera prise ultérieurement.

Ce TSDI de 110 M€ inclus dans les fonds propres prudentiels totaux génère un impact de 0.96% sur le ratio de solvabilité au 31/12/2008.

3.1.19. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Engagements donnés	16 824	17 475
Engagements de financement	16 821	17 460
Engagements en faveur d'établissements de crédit	73	60
Engagements en faveur de la clientèle	16 748	17 400
<i>dont ouverture de crédits revolving confirmés</i>	<i>16 638</i>	<i>17 339</i>
<i>dont autres engagements en faveur de la clientèle</i>	<i>110</i>	<i>61</i>
Engagements de garantie	3	15
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		11
Engagements d'ordre de la clientèle	3	4
Opérations en devises		
Engagements reçus	1 477	1 312
Engagements de financement	114	107
Engagements reçus d'établissements de crédit	114	107
Engagements de garantie	1 350	1 178
Engagements reçus d'établissements de crédit	3	3
Engagements reçus de la clientèle	1 347	1 175
Opérations en devises	13	27

La valeur nominale des instruments dérivés est détaillée à la note 3.1.2 avec la juste valeur.

3.2. Notes sur le résultat

Les notes qui suivent présentent une comparaison entre les postes des comptes de résultat au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007

3.2.1. Compte de résultat comparatif

(en % du produit net bancaire)	31/12/2008	31/12/2007
Produit net bancaire (en millions d'euros)	1 354	1 277
Charges générales d'exploitation	-43,2%	-46,6%
Dot. Amort et Prov. Immob corporelles et incorporelles.	-2,6%	-2,1%
Résultat brut d'exploitation	54,2%	51,3%
Coût du risque et provisions pour perte de marge future	-38,8%	-28,8%
Résultat d'exploitation	15,4%	22,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,2%	
Résultat courant avant impôt	15,6%	22,4%
Impôts sur les bénéfices	-4,8%	-6,7%
Résultat net de l'exercice	10,8%	15,7%

3.2.2. Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et produits assimilés	1 433	1 320
Sur opérations avec les établissements de crédit	42	36
Sur opérations avec la clientèle	1 378	1 270
Sur opérations de location financement	11	11
Quote part de résultat dans les SEP financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	1	2
Part des associés externes dans les SEP financières dont la gérance est assurée par une société du Groupe	1	1
Reprise de provision pour perte de marge future (*)	117	97
Intérêts et charges assimilés	(470)	(398)
Sur opérations avec les établissements de crédit	(297)	(150)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(185)	(264)
Sur opérations de couverture	16	19
Quote part de résultat dans les SEP financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	(3)	(2)
Autres	(1)	(1)
TOTAL	1 080	1 019

(*) La reprise de provision pour perte de marge future correspond à l'impact de la désactualisation de la provision pour perte de marge future initialement dotée en coût du risque. Cette reprise reconstitue la marge financière théorique qui était attendue à l'origine des crédits pour les dossiers faisant l'objet d'une restructuration (57 M€ en 2008) et pour les dossiers faisant l'objet d'une dépréciation (60 M€ en 2008).

3.2.3. Commissions

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Commissions - Produits	306	284
Commissions d'assurance	143	141
Commissions de gestion de comptes	92	88
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	71	55
Commissions - Charges	(41)	(45)
Commissions versées à des tiers	(29)	(32)
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	(12)	(13)
TOTAL	265	239

3.2.4. Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Instruments classés en portefeuille de transaction	(14)	3
Variation de valeur des actifs financiers à la juste valeur par résultat	(14)	3
Instruments de couverture et éléments couverts en juste valeur (1)	3	-
Variation de valeur des instruments de couverture classés en couverture de juste valeur	(140)	(35)
Réévaluation des éléments couverts en juste valeur	143	35
TOTAL	(11)	3

(1) Le résultat positif de 3 M€ réalisé en 2008 correspond à l'inefficacité des couvertures.

3.2.5. Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Plus ou moins value de cession		
Perte de valeur		
Dividendes	0,5	0,1
TOTAL	0,5	0,1

3.2.6. Produits et charges des autres activités

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Quote-part de résultat dans les SEP non financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	3	2
Produits nets des immobilisations en location simple		
Refacturations	15	12
Autres produits / charges	1	2
Total des produits et charges des autres activités	19	16

3.2.7. Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Charges de personnel	(259)	(245)
Salaires	(170)	(159)
Charges sociales et fiscales	(68)	(65)
Charges de retraite (dont provision)	(13)	(10)
Participation et intéressement des salariés	(8)	(11)
Autres charges externes	(326)	(351)
Sous-traitance générale	(73)	(89)
Honoraires	(45)	(40)
Marketing, publicité et fidélisation	(66)	(90)
Affranchissements et télécommunications	(50)	(51)
Loyers et locations	(31)	(25)
Impôts et taxes	(16)	(11)
Déplacements	(15)	(16)
Fournitures et petit matériel	(11)	(12)
Divers	(19)	(17)
TOTAL	(585)	(596)

3.2.8. Coût du risque et provisions pour perte de marge future

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Pertes sur créances irrécouvrables provisionnées	(249)	(237)
Pertes sur créances irrécouvrables non provisionnées	(3)	(1)
Rentrées sur créances amorties	35	33
Variation nette de la provision pour risque de crédit :	(162)	(53)
<i>dont variation de la provision statistique pour créances douteuses</i>	<i>(165)</i>	<i>(72)</i>
Coût du risque	(379)	(258)
Provisions pour perte de marge future	(147)	(110)
TOTAL	(526)	(368)

Le coût du risque de la période ne concerne que les prêts et les créances sur la clientèle, l'exception de la variation de la provision pour risques et charges.

3.2.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Sur immobilisations incorporelles	(1)	
Sur immobilisations corporelles		
Sur immobilisations financières	3	
TOTAL	2	

Au titre de l'exercice 2008, les gains nets sur immobilisations financières sont générés essentiellement par la cession de Fidexis pour un montant de 2,2 M€ (net des frais de cession) générant une plus-value avant impôt de 2,8 M€.

3.2.10. Charges d'Impôts

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Charge nette des impôts courants	(75)	(71)
Charge nette des impôts différés	11	(15)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(64)	(86)

Analyse du taux effectif d'impôt :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Résultat consolidé après impôt	146	201
Impôt réel	(64)	(86)
Résultat consolidé avant impôt	211	287
<i>Taux d'impôt effectif moyen</i>	<i>30,59%</i>	<i>29,97%</i>
Impôt théorique 34,43%	(72)	(99)
Ecart constaté entre impôt théorique et impôt réel	8	13
Détail :		
Différences permanentes d'imposition et autres	6	6
Plus value de consolidation non fiscalisée ou à taux réduit	2	4
Différences de taux d'imposition sur International et effet report variable	2	2
Résultats des filiales non fiscalisés	(2)	1
TOTAL	8	13

3.2.11. Intérêts minoritaires

Le résultat minoritaire correspond à la rémunération des actions de préférence sur la période concernée. Ce poste est à déduire du résultat net de l'exercice pour obtenir le résultat "part du groupe".

3.3. Information sectorielle

L'activité de LaSer Cofinoga est analysée de la manière suivante

- LMFS : pôle réunissant l'ensemble de l'offre partenariale proposée à la distribution, notamment le crédit et la fidélisation,
- LCF : pôle réunissant l'activité de crédits commercialisés auprès de la clientèle soit en direct, soit par le canal de courtiers,
- Partenariats : les résultats des sociétés détenues en contrôle conjoint ou en mise en équivalence : Banque du Groupe Casino, Banque Solféa, Assurtis, Agys, Sygma SNC

(en quote-part et en millions d'euros)	31/12/2008				31/12/2007			
	L.M.F.S	L.C.F	Parte-nariats	Total	L.M.F.S	L.C.F	Parte-nariats	Total
Chiffre d'affaires analytique	1 026,2	612,2	87,9	1 726,3	944,9	521,1	79,4	1 545,4
Marge brute	800,4	450,0	62,2	1 312,6	753,9	401,0	56,9	1 211,8
Contrib. Opérationnelle	106,0	125,2	10,6	241,8	157,7	137,9	13,7	309,3
Corporate et développement				-34,5				-41,7
Hors contribution				14,8				16,2
Résultat opérationnel courant				222,1				283,8
Résultat financier				-11,6				2,8
Annulation Gains ou pertes nets sur actifs				-2,2				0,3
Résultat exploitation				208,3				286,9
Production crédit	4 468	1 782	709	6 958	4 397	1 800	710	6 907
Encours financés moyens	6 150	4 661	652	11 463	5 831	3 797	607	10 235

Chiffre d'affaires analytique : Chiffre d'affaires des activités non crédit et produits d'intérêts et d'assurance liés à l'encours crédit.

Marge Brute: Il s'agit d'une notion analytique représentant le total des revenus (produits des activités crédit et non crédit) moins les coûts liés (coûts de refinancement des activités de crédit, achats venant en réduction de la marge des activités non crédit).

Contribution Opérationnelle: Il s'agit de la marge brute moins les frais commerciaux, l'impayé et les coûts opérationnels directement rattachables à l'activité.

Corporate et développement: analytiquement, les coûts des fonctions Corporate et des projets de développement sont suivis de manière autonome.

Hors contribution: Ce poste analytique regroupe les éléments de résultat non récurrents dont la prise en compte dans la contribution opérationnelle fausserait l'analyse budgétaire de cette contribution.

Le groupe établit un reporting pour chacun des deux actionnaires de LaSer selon un format requis : référentiel de présentation bancaire pour BNPP, référentiel de présentation commerciale pour les Galeries Lafayette.

Résultat Opérationnel Courant (Commercial): Il s'agit du résultat de l'entreprise avant impôts en excluant le résultat financier [charges et produits financiers des activités non crédit et impact de la volatilité des opérations de couverture].

Résultat financier : ce poste correspond à la définition commerciale de ce solde intermédiaire de gestion : coût du refinancement des activités non crédit, résultat sur les instruments financiers au sens de l'IAS39 (résultat sur dérivés de trading, variation de juste de valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur, résultat des couvertures de taux et de changes sur les actifs et passifs financiers).

Gains/Pertes nets sur actifs : Ce poste comprend les gains et pertes nets sur cessions d'actifs corporels et incorporels affectés à l'exploitation de l'établissement, ainsi que sur les titres consolidés inclus dans le périmètre de consolidation. Ces gains et pertes font partie du Résultat Opérationnel Courant et non du Résultat d'Exploitation.

Résultat Exploitation : Il s'agit du solde intermédiaire de gestion figurant dans les comptes statutaires consolidés (format bancaire), soit la différence entre le résultat brut d'exploitation et le coût du risque.

3.4. Information géographique

3.4.1. Répartition géographique du bilan

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2007		
	France	Intl	Total	France	Intl	Total
ACTIF						
Caisse, banques centrales	19	1	20	26	5	31
Instruments dérivés	72	1	73	95	9	104
Prêts et créances sur les établissements de crédit	738	69	807	710	61	771
Prêts et créances sur la clientèle <i>dont provisions pour dépréciation</i>	8 163 (700)	2 944 (422)	11 107 (1 122)	7 415 (642)	3 015 (314)	10 430 (956)
PASSIF						
Instruments dérivés	148	15	163	12	1	13
Dettes envers les établissements de crédit	6 680	927	7 607	5 419	584	6 003
Dettes envers la clientèle	42	11	53	33	11	44
Dettes représentées par un titre	2 811		2 811	3 807		3 807
Dettes subordonnées	426		426	395		395

3.4.2. Répartition géographique du compte de résultat

(en millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2007		
	France	Intl	Total	France	Intl	Total
Produit Net Bancaire	888	466	1 354	856	421	1 277
Résultat brut d'exploitation	497	237	734	462	193	655
Résultat d'exploitation	185	23	208	234	53	287
Résultat courant avant Impôt	188	23	211	234	53	287
Résultat net	132	14	146	163	38	201
Résultat net part du groupe	120	14	134	152	37	189

3.5. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces justes valeurs des actifs et passifs financiers représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés à la date de clôture. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. De ce fait, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette juste valeur n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité,

- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des justes valeurs présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente.

Il a été considéré que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers suivants constitue leur juste valeur:

- instruments financiers dont la maturité contractuelle est inférieure à 1 an,
- instruments financiers à taux variable ou taux révisable,
- instruments financiers à vue.

Dans les comptes du Groupe, seuls les prêts à la clientèle émis à taux fixe (prêts personnels et crédits classiques), pour toutes les catégories de prêts, font l'objet d'un calcul spécifique de juste valeur.

Leur juste valeur est déterminée par différence entre la composante taux et la composante crédit :

- la composante taux est obtenue en actualisant les cash flows futurs attendus des créances au taux moyen client en date d'arrêté ;
- la composante crédit est constituée des provisions pour dépréciation déjà comptabilisées au bilan.

Ainsi calculée, la juste valeur de ces actifs s'établit à 11 813 M€ au 31 décembre 2008 pour une valeur nette comptable de 11 914 M€. Comme dit en introduction, cet écart de 101 M€ ne représente pas une moins value latente par rapport à une valeur de marché mais uniquement par convention le résultat d'une comparaison du taux de rendement des encours à taux fixe entre le taux de rendement moyen du stock de ces créances et le dernier taux client accordé à la date de clôture, étant précisé que les derniers taux clients accordés à la date de clôture sont supérieurs au taux de rendement moyen du stock de créances.

Compte tenu de ces éléments, la juste valeur des actifs et passifs financiers s'élève à :

(en millions d'euros)	31/12/2008		31/12/2007	
	Valeur bilan	Juste valeur	Valeur bilan	Juste valeur
Actifs financiers	11 914	11 813	11 201	11 131
Prêts et créances sur les établissements de crédit	807	807	771	771
Prêts et créances sur la clientèle	11 107	11 006	10 430	10 360
Passifs financiers	10 897	10 897	10 249	10 249
Dettes envers les établissements de crédit	7 607	7 607	6 003	6 003
Dettes envers la clientèle	53	53	44	44
Dettes représentées par un titre	2 811	2 811	3 807	3 807
Dettes subordonnées	426	426	395	395

3.6. Actionnariat

Au 31 décembre 2008, le Groupe LaSer Cofinoga est détenu à 100% par LaSer SA, elle-même détenue à parité par le Groupe Galeries Lafayette et le Groupe BNP Paribas (BNPP Personal Finance).

3.7. Effectifs

Les effectifs moyens du Groupe (en quote-part contrôlée pour les sociétés intégrées proportionnellement) se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
France	2 969	2 930
International	2 457	1 970
TOTAL	5 426	4 900

La répartition des salariés du Groupe est la suivante :

- 24,2 % des effectifs sont des cadres (26,1 % en 2007),
- 75,8 % des effectifs sont des non cadres (73,9 % en 2007).

3.8. Opérations avec les parties liées

Les parties liées au Groupe LaSer Cofinoga sont :

- les actionnaires qui contrôlent l'entité Groupe LaSer Cofinoga : LaSer SA, Groupe Galeries Lafayette, Groupe BNP Paribas
- les co-entreprises.
- les principaux dirigeants de LaSer Cofinoga ou de la société-mère

Les flux avec les sociétés consolidées sous contrôle exclusif, considérées comme des parties liées, sont éliminés dans les comptes consolidés et ne sont donc pas présentés ci-après.

Les créances et les dettes cumulées envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs aux bilans au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances brutes	790	746
Dettes	(7 693)	(5 720)
TOTAL	(6 903)	(4 974)

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produit net bancaire	(218)	(109)
Autres charges d'exploitation	3	(3)
TOTAL	(215)	(112)

3.8.1. Avec LaSer (et ses filiales)

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances brutes	50	43
Dettes	(48)	(57)
TOTAL	2	(14)

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produit net bancaire	2	2
<i>dont facturations</i>	1	2
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>	3	2
<i>dont impact fidélisation</i>	(2)	(2)
Autres charges d'exploitation	(12)	(15)
<i>dont refacturations</i>	(6)	(7)
<i>dont management fees</i>	(6)	(8)
TOTAL	(10)	(13)

3.8.2. Avec le Groupe Galeries Lafayette

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances brutes	2	1
Dettes	(10)	(11)
TOTAL	(8)	(10)

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produit net bancaire	(13)	(14)
<i>dont facturations</i>	2	2
<i>dont commissions apporteurs</i>	(15)	(16)
Autres charges d'exploitation	(3)	(6)
<i>dont refacturations</i>	(3)	(6)
TOTAL	(16)	(20)

3.8.3. Avec le Groupe BNP Paribas

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances brutes	5	
Dettes (refinancement)	(7 634)	(5 652)
<i>dont Comptes et Emprunts à terme</i>	(7 532)	(5 572)
<i>dont Emprunts obligataires</i>	(40)	(35)
<i>dont Emprunts obligataires subordonnés</i>	(47)	(45)
TOTAL	(7 629)	(5 652)

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produit net bancaire	(236)	(122)
<i>dont commissions nettes</i>	69	3
<i>dont charges d'intérêts (*)</i>	(278)	(124)
<i>dont produits/charges sur instruments dérivés</i>	(27)	(1)
Autres charges d'exploitation		
<i>dont refacturations</i>		
TOTAL	(236)	(122)

(*) du fait de l'accroissement du refinancement auprès de BNP Paribas, de la hausse des taux d'intérêts et des spreads.

3.8.4. Avec les co-entreprises

Il s'agit des transactions avec les sociétés consolidées par LaSer-Cofinoga par intégration proportionnelle.

Au 31/12/2008, cela concerne les transactions avec Banque du Groupe Casino, Banque Solféa et Assurtis. Au 31/12/2007, cela concernait aussi CDGP, désormais consolidée par Intégration Globale, et Sygma SNC, dissoute en 2008.

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances brutes	733	702
Dettes (refinancement)	(1)	
TOTAL	732	702

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produit net bancaire	29	25
<i>dont intérêts et produits assimilés</i>	32	25
Autres charges d'exploitation	18	18
<i>dont refacturations</i>	1	3
<i>dont apports de charges aux SEP</i>	17	15
TOTAL	47	43

3.8.5. Avec les principaux dirigeants de LaSer Cofinoga et de ses actionnaires

Les personnes concernées sont les mandataires sociaux, et les sommes indiquées correspondent aux rémunérations et avantages en nature évalués sur l'ensemble du périmètre LaSer et ses filiales.

(en euros)	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations et avantages en nature versés sur l'exercice	1 402 287	1 396 909

3.9. Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Les honoraires versés en 2008 aux Commissaires aux comptes, hors sociétés intégrées proportionnellement, se répartissent de la manière suivante :

(en euros hors taxe)	Cailliau Dedouit et Associés	Ernst & Young Audit	Price-waterhouse-Coopers Audit
Commissariat aux comptes	204 700	537 060	400 500
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissariat aux comptes	10 000	169 320	122 260
Total Audit	214 700	706 380	522 760
Autres prestations			
TOTAL	214 700	706 380	522 760

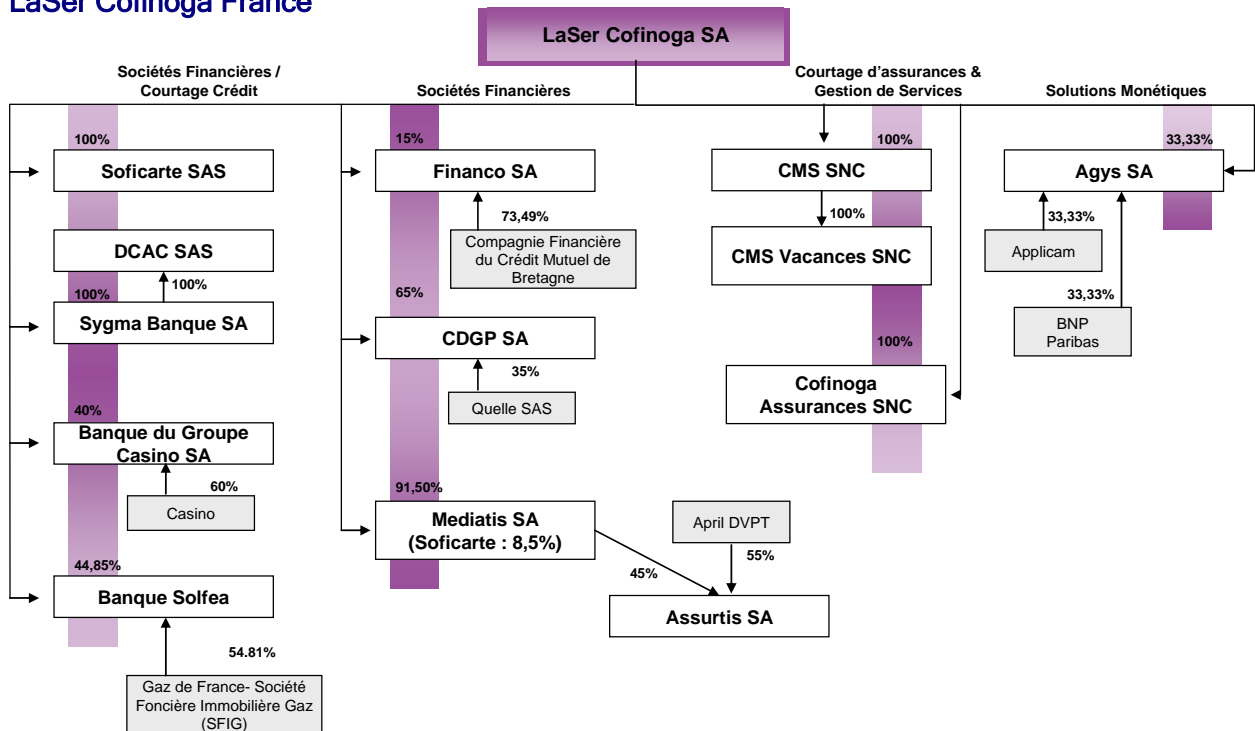
8.6 Résultats sociaux de LaSer Cofinoga SA

LaSer Cofinoga SA est la société mère du Groupe LaSer Cofinoga, en tant que telle ces résultats ne reflètent pas l'activité consolidée de LaSer Cofinoga.
En 2008 le Produit Net Bancaire a été de 315 millions d'euros, le résultat net de 11,8 millions d'euros.

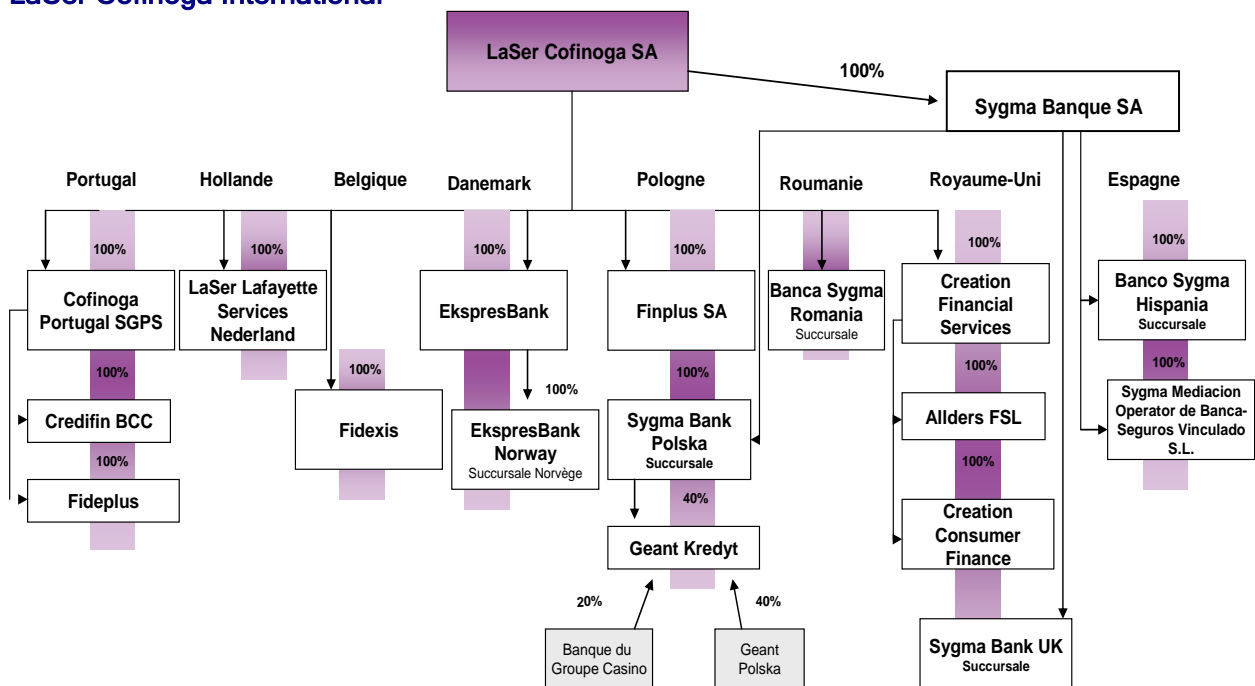
9 Informations Juridiques

9.1 Organigramme juridique simplifié au 31-12-08

LaSer Cofinoga France



LaSer Cofinoga International



9.2 Mouvements relatifs aux filiales et Participations

Acquisition / Augmentation de participations

- **C.D.G.P.** : En Date du 8 octobre 2008, LaSer Cofinoga a racheté à la société Quelle France, 15 % du capital de la société C.D.G.P, soit 190 193 actions, portant ainsi sa participation dans le capital à 65 %.
- **Sygma Banque** : Sygma Banque a décidé de procéder en date du 22 mai 2008 à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 119 999 988,60 € pour le porter de 158 637 884,40 € à 278 637 873 € par la création de 7 874 015 actions nouvelles de 15,24 € de valeur nominale chacune. LaSer Cofinoga a intégralement souscrit cette augmentation de capital dont la réalisation a été constatée le 17 juin 2008.
- **Agys** : La Société Agys a procédé à une réduction de capital lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2008 d'un montant global de 2 100 000 euros, par annulation de 2100 actions (soit 700 actions détenues par LaSer Cofinoga). A l'issue de l'opération LaSer Cofinoga détient toujours 33,33 % du capital.

Liquidation / Cession

- **Sygma SNC** : La société Sygma SNC (ex Sygma Finance), détenue à parité par Sygma Banque et RCI Banque, a été liquidée en date du 10 octobre 2008.
- **Fidexis** : La Société Fidexis a été cédée en date du 15 juillet 2008 à BNPP Personal Finance.

Fusion

- **Médiatis/Netvalor** : En date du 30 avril 2008, la société Netvalor a été absorbée par sa maison mère la société Médiatis au terme d'une fusion simplifiée.

Création

- **Sygma Bank Roumanie** : En date du 9 avril 2008 Sygma Banque a créé une succursale en Roumanie.
- **EkspresBank Norvège** : EkspresBank Danemark, filiale à 100 % de LaSer Cofinoga, a créé le 1^{er} octobre 2008 une succursale en Norvège dénommée EkspresBank Norvège.

9.3 Autres Informations Juridiques

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que :

- le bénéfice net de l'exercice 2008 serait de.....11 761 971,90 €
- augmenté du report à nouveau de.....321 186 439,97 €
- constituerait le bénéfice distribuable.....332 948 411,87 €
- déciderait d'attribuer aux actionnaires à titre de dividende..... 80 403 996,80 € (soit 12,08 € par action), qu'elle déciderait de prélever sur le bénéfice distribuable, lequel serait ramené à 252 544 415,07 €.

Le dividende serait mis en paiement le 30 avril 2009.

Il est précisé que les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%, applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 s'élèveraient à 76,80 € et que les revenus distribués non éligibles à cet abattement s'élèveraient à 80 403 920 €.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en euros par action) :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende net payé</u>
2005	0
2006	0
2007	3,0048

Actionnariat salarié

Aucune action du capital de la société LaSer Cofinoga n'est détenue par des salariés de la société.

Actionnariat relatif à l'article L 225-184 du code de commerce

Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre des articles L 225-177 à L 225-186 du code de commerce.

Disposition de l'article L 225-102-1 du Code du Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, vous trouverez, ci-après, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions, durant l'exercice 2008, exercés dans toute société par les mandataires sociaux de LaSer Cofinoga

Dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucune délégation en cours accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour de votre Assemblée Générale sera le suivant :

EN LA FORME ORDINAIRE

- Connaissance prise du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008, du rapport de gestion et ainsi que sur le quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Connaissance prise du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
- Approbation du contenu du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce,
- Ratification de la cooptation d'un Administrateur,

EN LA FORME EXTRAORDINAIRE

- Fusion par voie d'absorption par la société LaSer Cofinoga de la société Cofinoga Assurances,
- Constatation de la dissolution simultanée, sans liquidation, de la société Cofinoga Assurances,
- Approbation définitive de la fusion,
- Modification de l'article 6 des statuts de la société LaSer Cofinoga,
- Pouvoirs pour formalités

9.4 Fonctions et mandats des mandataires sociaux de LaSer Cofinoga

LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LASER COFINOGA (Article L 225-102-1 du code de commerce)

- Monsieur Philippe LEMOINE, Président du Conseil d'Administration,
 - Président Directeur Général de LaSer
 - Président du Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga et de Sygma Banque
 - Représentant permanent de LaSer Cofinoga aux Conseils d'Administration de Fidecom et de Médiatis
 - Administrateur unique du GIE Recherche Haussmann
 - Président de Grands Magasins Galeries Lafayette-GMGL
 - Administrateur de BNPP Personal Finance, Gaz de France, Monoprix SA, Unincofra, de la Maison des Sciences de l'Homme, du 104 et de l'ANVIE
 - Membre du Comité de Surveillance du Bazar de l'Hôtel de Ville-BHV
 - Président du Forum d'Action Modernités
 - Président de la Fondation LaSer Initiatives Solidaires sous l'égide de la Fondation de France
 - Président de l'association Réseau Echangeur
 - Membre de la C.N.I.L (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
 - Co-Gérant de GS1 France
 - Président de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
 - Président du « Comité Economie Numérique » du MEDEF.
 - Membre du Conseil Stratégique des Technologies de l'Information
 - Membre du CODEV
 - Membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Collège de France
- Monsieur Michel PHILIPPIN, Directeur Général,
 - Directeur Général Délégué de LaSer
 - Président de LaSer Loyalty
 - Directeur Général de LaSer Cofinoga
 - Président de Soficarte
 - Administrateur de Banque du Groupe Casino, Banque Solféa, Sygma Banque, Cépages et Terroirs, Fidecom
 - Censeur du GIE S'Miles
 - Président de Galtour
 - Gérant de Cofinoga Assurances, Groupement d'Assurances des Particuliers - GAP et LaSer Prestations
 - Représentant permanent de LaSer Cofinoga aux Conseils d'Administration de Carsmile et Omnios
 - Représentant permanent de LaSer au Conseil de Surveillance d'Xange Capital
 - Représentant permanent de Soficarte au Conseil d'Administration de Médiatis
 - Administrateur unique du GIE GSGC
 - Co-gérant de Galco
 - Administrateur de LaSer Nederland BV (Hollande), Credifin BCC (Portugal) et EkspresBank (Danemark)

- Madame Ginette MOULIN, Administrateur,
 - Présidente du Conseil de Surveillance de la Société anonyme des Galeries Lafayette-SAGL
 - Présidente de la société Motier
 - Présidente du Comité de Direction de la société Motier
 - Membre du Comité de Surveillance du Bazar de l'Hôtel de Ville-BHV
 - Administrateur de LaSer, LaSer Cofinoga et Monoprix SA

- Monsieur Philippe HOUZE, représentant permanent de la Société Anonyme des Galeries Lafayette
 - Président du Directoire de Société Anonyme des Galeries Lafayette-SAGL
 - Président Directeur Général de Monoprix SA
 - Président du Conseil d'Administration d'Artcodif (SA)
 - Président du Conseil d'Administration d'Aldeta (société cotée sur le compartiment C d'Eurolist)
 - Représentant permanent de Monoprix SA au Conseil d'Administration de Fidecom
 - Représentant permanent de Société anonyme des Galeries Lafayette-SAGL aux Conseils d'Administration de LaSer et LaSer Cofinoga
 - Directeur Général et membre du Comité de Direction de Motier (SAS)
 - Membre du Comité de Surveillance du Bazar de l'Hôtel de Ville-BHV (SAS)
 - Membre du Conseil Exécutif du MEDEF
 - Vice Président de l'Union du Grand commerce de Centre Ville (UCV)
 - Membre du Conseil d'Administration de la National Retail Federation
 - Administrateur de Casino Guichard-Perrachon, de HSBC-France
 - Membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Vice Président de la Commission du Commerce et des Echanges, Membre de la Commission du Règlement Intérieur, Membre du Comité Communication, Membre de la Commission de l'Enseignement, Président du Comité d'Etablissement d'Advancia-Négocia

- Monsieur Ugo SUPINO, Administrateur,
 - Membre du Directoire de la Société Anonyme des Galeries Lafayette
 - Président-Directeur Général de Unincofra (SA)
 - Directeur général d'Aldeta (société cotée sur le compartiment C d'Eurolist)
 - Président des SAS de la Société Immobilière Haussmann Mogador Provence, de Union Pour les Investissements Commerciaux - UPLIC, de Société des Grands Magasins de l'Est, de Aldeta Services, de Aldeta Marketing
 - Directeur Général des SAS de Société Foncière Antin Joubert, de Grands Magasins Galeries Lafayette, de GL Immo 1
 - Membre du Comité de surveillance de la société Bazar de l'Hôtel de Ville - B.H.V (SAS)
 - Administrateur de LaSer et de LaSer Cofinoga
 - Co-gérant de GL Opéra
 - Représentant de la Société Anonyme des Galeries Lafayette, member of the board de Middle East Department Stores FZCO (Dubai)

- Monsieur Thierry LABORDE, représentant permanent de la société BNPP PERSONAL FINANCE à partir du 28 août 2008
 - Directeur Général et Administrateur de BNPP Personal Finance
 - Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Immobilier
 - Administrateur de BNP Paribas Assurance
 - Représentant permanent de BNPP Personal Finance au Conseil d'Administration de LaSer
 - Représentant permanent de BNPP Personal Finance au Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga
 - Représentant permanent de BNPP Personal Finance au Conseil d'Administration de Natixis Financement
 - Membre du Conseil de Surveillance de Dresdner Kreditbank GMBH (Allemagne)
 - Représentant permanent de BNPP Personal Finance au Conseil d'Administration de Banco Cetelem (Portugal)

- Monsieur Vincent BERNARD, Administrateur à partir du 28 août 2008
 - Administrateur de LaSer Cofinoga et de LaSer
 - Administrateur de BNP Paribas Finance Belgium (Belgique)
 - Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)
 - Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)

- Monsieur Bruno SALMON, Administrateur,

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de BNPP Personal Finance
- Administrateur de LaSer Cofinoga et de LaSer
- Représentant permanent de Level 3 au Conseil d'Administration de Monabanq
- Vice Président du Conseil d'Administration de Findomestic Banca SPA (Italie)
- Vice Président du Conseil de Surveillance de BNPP Personal Finance de Cetelem Brasil SA (Brésil)
- Vice Président du Conseil de Banco BGN (Brésil)
- Vice Président du Conseil de BGN Leasing (Brésil)
- Administrateur de Banco Cetelem (Espagne), de Banco Cetelem (Portugal), Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie), Administrateur de UCB Suisse (Suisse)
- Membre du Conseil de Surveillance de Cetelem Bank Spolka Akcyjna (Pologne)
- Membre du Conseil de Surveillance de BNPP Personal Finance EAD (Bulgarie)

- Monsieur Gérard CHAURAND, Administrateur,

- Président du Conseil d'Administration de CMV Médiforce
- Administrateur D'Axa Banque Financement, de Natixis Financement, de S2P (Société des Paiements PASS), de LaSer et de LaSer Cofinoga, de Crédit Moderne Antilles Guyanes, de Crédit Moderne Océan Indien, de Domofinance

9.5 Rémunérations et avantages sociaux versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2008

En euros		Rémunérations		Jetons de présence versés par les sociétés du groupe	Avantage en nature	Total des rémunérations
		Fixe	Variable			
Philippe Lemoine Président du Conseil d'administration	2008	465 990	230 000	Néant	6 092	702 082
	2007	440 055	250 000	Néant	6 092	696 147
Michel Philippin Directeur Général	2008	463 511	230 000	Néant	6 694	700 205
	2007	443 961	250 000	Néant	6 801	700 762

Les rémunérations sont celles versées durant l'exercice 2008 et couvrent l'ensemble du périmètre de LaSer et ses filiales.

La détermination des rémunérations variables est fonction de la performance de la société.

Les mandataires sociaux bénéficient également d'un régime de retraite à prestations définies, dont les modalités sont exposées au paragraphe 3-1-15 de l'annexe sur les comptes consolidés.

9.6 Rapport du président du conseil d'administration de LaSer Cofinoga établi conformément à l'article L 225 – 37 du code de commerce

I - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le présent rapport sera approuvé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 19 février 2009. Il sera par ailleurs rendu public en étant déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.

Introduction : Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Dans ce cadre les objectifs du contrôle interne sont de :

- Prévenir les erreurs et les fraudes,
- Protéger l'intégrité des biens et des ressources de l'entreprise,
- Gérer rationnellement les biens de l'entreprise.

1. Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société

1.1 Acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

1.1.1. La Direction Générale et le Conseil d'Administration

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, la Direction Générale impulse la démarche et contrôle la qualité du dispositif de Contrôle Interne mis en place.

Deux fois par an le Comité d'Audit LaSer et le Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga procèdent à l'examen de l'activité et de la qualité du Contrôle Interne chez LaSer Cofinoga. Le principal support étant le rapport réglementaire semestriel CRB 97/02 LaSer Cofinoga réalisé par la Direction du Contrôle Permanent.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe Lemoine

Administrateurs

La Société Anonyme des Galeries Lafayette représentée par Monsieur Philippe Houzé,

Madame Ginette Moulin,

Monsieur Ugo Supino,

La société BNPP Personal Finance représentée par Monsieur Thierry Laborde,

Monsieur Gérard Chaurand,

Monsieur Vincent Bernard,

Monsieur Bruno Salmon.

La Direction Générale est composée comme suit :

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe Lemoine

Directeur Général

Monsieur Michel Philippin

1.1.2. Les équipes en charge du contrôle

• L'Audit Interne LaSer (AI)

Son rôle est d'effectuer des missions d'audit (contrôle périodique) au sein de LaSer et ses filiales. Directement rattachée au Directeur Général, cette entité en charge du contrôle périodique est composée de 18 auditeurs.

• L'Audit Interne des filiales

Certaines filiales, qu'elles soient en France ou à l'étranger, disposent d'une structure d'Audit Interne composée d'1 à 4 personnes. Son rôle est d'effectuer des missions d'audit (contrôle périodique) sur l'activité de la filiale en appliquant la méthodologie définie par l'Audit Interne et de rendre compte de ses travaux à l'Audit Interne.

Ces structures sont co-dirigées par la Direction de la filiale et par la Direction de l'Audit Interne (règle de la co-tutelle). L'effectif total de ces structures est de 11 auditeurs.

• La Direction du Contrôle Permanent LaSer (DCP)

Directement rattachée au Directeur Général et d'un effectif de 37 personnes, cette Direction est composée des services suivants :

- La «Compliance».qui est en charge des risques de non-conformité et de réputation.
- La « Coordination du Contrôle Permanent et Risque Opérationnel » qui :
 - définit la méthodologie du contrôle permanent,
 - coordonne et supervise les actions des contrôles sectoriels tant dans les entités « crédit » que les entités « service ».
 - réalise les reportings réglementaires pour les activités crédit (CRB, AMF, LSF).
 - Pilote et coordonne l'ensemble du dispositif de gestion du risque opérationnel selon la méthode avancée Bâle II pour LaSer Cofinoga.
- Le « Risk Management » qui :
 - assure l'identification et la maîtrise des risques accidentels et aléatoires
 - coordonne l'élaboration des plans de continuité d'activité
 - définit la politique Groupe en matière de sécurité de l'information
 - gère les assurances « risques d'entreprise ».
- Le « Back et Middle Office financier » qui :
 - assure l'enregistrement et la gestion administrative des opérations financières
 - contrôle le respect des normes internes en matière d'intervention sur les marchés financiers.
- Les « Fraudes et contrôles » qui :
 - supervisent et gèrent les outils de détection et de prévention des fraudes
 - réalisent des contrôles permanents automatisés ou sur pièces au sein des activités crédit en France.
- La «Gouvernance » qui :
 - assure le co-management des fonctions Contrôle Permanent en entités et filiales
 - pilote le suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les organes de contrôle (Audit Interne et Contrôle Permanent)

De plus, il existe des structures de Contrôle Permanent au sein des entités et filiales qui sont co-managées (principe de co-tutelle) par la Direction des entités et par la Direction du Contrôle Permanent. Ces structures recouvrent en général le même périmètre de responsabilité que celui de la DCP.

Ces structures comprennent 45 personnes.

• La Direction Finance Risque et Croissance Externe

Cette Direction comprend des services qui participent pleinement au contrôle permanent des activités.

- Le « Risque Crédit » qui est en charge de la définition des normes générales, de l'analyse et du contrôle du risque crédit. Il est notamment en charge du contrôle permanent des modélisations relatives à la méthode avancée retenue dans le cadre de Bâle II par LaSer Cofinoga.
- Les « Achats et process MEGA » qui s'assurent, pour les projets d'un montant significatif, du respect des méthodes d'élaboration de ces dossiers et assurent le pilotage et l'animation du Comité des Programmes qui a pour mission le choix et le monitoring des projets d'un coût significatif. Il administre aussi la base process MEGA.

- La « Planification » qui regroupe notamment la comptabilité et le contrôle de gestion et dispose de procédures de contrôle permanent dans le domaine financier et comptable (Voir détail en § 2.4 : Procédures de contrôle permanent dans le domaine financier et comptable)

Ces différents services disposent de relais auprès des entités opérationnelles ou supports, notamment en matière de risque crédit et de contrôle de gestion.

En ce qui concerne la comptabilité, les Responsables Comptables des filiales sont co-managés (co-tutelle) par la Direction des entités et la Direction de la Planification.

• La Direction des Systèmes d'Information.

Cette Direction dispose d'un service Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) qui s'assure de la fiabilité, de la sécurité et de la continuité de fonctionnement des systèmes d'information et des liaisons informatiques.

1.2. Les références externes et internes à l'entreprise

Il s'agit pour le dispositif de contrôle interne mis en place de veiller au respect des :

- Lois et réglementation en vigueur notamment le règlement CRBF n° 97-02 du 21 février 1997 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (largement modifié les 31/03/2005 et 11/09/2008),
- Loi sur la sécurité financière,
- Lois en matière de crédit à la consommation,
- Lois informatiques et liberté et code des assurances.

Par ailleurs, LaSer Cofinoga dispose des normes et procédures suivantes en vigueur :

Organisation et contrôle :

- Elaboration et mise en œuvre des procédures (transversales d'entreprise),
- Charte de Contrôle Interne, charte de Contrôle Permanent, charte de Compliance, charte d'Audit Interne
- Procédure de conduite d'une mission d'audit,
- Procédure de lancement d'une nouvelle activité ou produit,
- Règles de sécurité physique,
- Code de déontologie.
- Gestion de la confidentialité.

Comptabilité et contrôle de gestion :

- Normes comptables (9 modules relatifs aux règles de comptabilisation des opérations),
- Règlement des prestations inter-branches,
- Règles d'engagement de dépenses,
- Procédures budgétaires et planning stratégique,
- Gestion des projets.

Refinancement et opérations de trésorerie :

- Règles d'intervention sur les marchés financiers (relatives à la couverture des risques de contrepartie, de taux, de liquidité et de change),
- Règles et délégations en matière de flux financiers.

Juridique :

- Procédures juridiques relatives à la validation des contrats de prestations de services ou des contrats partenaires, aux actions judiciaires, aux déclarations CNIL, à la transmission de fichiers, à la conformité légale des publicités en matière de crédit à la consommation.

Communication :

- Prise de parole extérieure au nom et pour le compte de l'entreprise,

Informatique :

- Procédures relatives à la gestion des habilitations,
- Règles relatives à la sécurité informatique (back-up des systèmes, sauvegarde des données, sécurité des réseaux et des liaisons externes, ...).

Crédit et opérations clientèles :

- Obligation TRACFIN sur mouvements financiers (cf. lutte contre le blanchiment des capitaux) ;
- Normes Risque Crédit :
 - Structure et organisation de la gestion du risque (comités, mission du risque corporate, du risque international, du risque opérationnel),
 - Clients (formalisme juridique du contrat, règles d'acceptation, déplafonnement et autres opérations sur le compte du client, ...),
 - Partenaires (formalisme du contrat, activités « interdites », agrément des points de vente, suivi du risque par point de vente, avances sur commissions, règles particulières pour les salariés partenaires ou du Groupe LaSer),
 - Outils (scores, utilisations des fichiers négatifs ou positifs, modalité d'étude des dossiers, détection des fraudes, contrôle de l'achat, nouveaux médias),
 - Stratégie (tests de stratégie, documentation des stratégies),
 - Recouvrement (organisation, stratégies, outils de gestion et de pilotage, charte de déontologie),
 - Reporting : suivi du risque et de l'impayé (tableaux de bord, suivi des scores, système de provisionnement de l'impayé) ;
- Procédures opérationnelles de recouvrement (délais de traitement, régularité des relances, gestion du surendettement, règles de passage à pertes),
- Procédure de prévention des fraudes.

A cette fin, des outils sont mis en place par l'ensemble des services ; à savoir :

- Un organigramme fonctionnel,
- Des fiches de postes et de mission,
- Un système de délégations et de pouvoirs,
- Une description des process,
- Des procédures opérationnelles relatives aux aspects métiers et transversales d'entreprise émises par les entités corporate,
- Des outils de reporting et de communication,
- Une organisation des contrôles permanents.

2. Présentation des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne

2.1. L'identification des risques

Les risques sont identifiés et regroupés par famille. Pour résumer, il existe 6 familles de risques qui sont le risque opérationnel, le risque crédit, le risque de marché, le risque de non-conformité, de réputation et enfin le risque économique.

2.2. Caractère centralisé ou décentralisé des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne sont à la fois centralisées et décentralisées dans la mesure où elles existent dans la société qui consolide les comptes et dans les filiales consolidées.

2.3. Procédures de Contrôle permanent et de Contrôle périodique

Il existe 3 niveaux de contrôle :

2.3.1 Le contrôle permanent (niveau 1 et 2)

Contrôles effectués selon une fréquence allant de quotidienne à inférieure à 1 an

Niveau 1 : Auto-contrôle et contrôle hiérarchique direct

Il est effectué par les opérateurs ou leur hiérarchie directe en continu au sein des entités :

- Vérification de la justesse des opérations effectuées,
- Contrôle permanent de la qualité d'exécution des tâches.

Niveau 2 : Contrôle permanent opérationnel

Il est effectué par les Contrôleurs permanents des entités opérationnelles ou supports en opposition de fonction vis-à-vis des autres collaborateurs de l'entité :

- Contrôle par échantillonnage du respect des normes, procédures et délégations selon une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle,

Niveau 2 : Contrôle permanent fonctionnel

Il est effectué par les Directions Corporate en charge de certains types de risque (Fraudes & contrôles, Compliance, Comptabilité, DSI, Risque, ...). Le principe retenu étant l'indépendance vis-à-vis des entités opérationnelles :

- Contrôle de l'application par les entités des normes et procédures transversales d'entreprise émises par les Directions Corporate dans leur périmètre de responsabilité.
- Contrôles effectués à partir de requêtes automatiques ou de sélections manuelles,

Pour sa part, la DCP coordonne l'ensemble du dispositif de contrôle permanent :

- définit le cadre normatif de la réalisation des contrôles permanents
- s'assure de l'exhaustivité des contrôles permanents sur tous les domaines d'activités
- Elabore les reporting réglementaires

2.3.2. Le contrôle périodique (Niveau 3)

Contrôles effectués selon une fréquence allant de 1 an à 3 ans

Audit interne

Il est effectué par l'audit interne Corporate qui intervient dans toutes les entités et sur tous les types de risque :

- Contrôle de la qualité, de la conformité et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne,
- Réalisation de full-audit, d'audits d'efficacité ou de conformité,
- Réalisation d'interventions ponctuelles sur des problèmes spécifiques,

Ce même type de mission peut être effectué au sein des filiales par leur propre audit interne et ce, sous la responsabilité fonctionnelle de l'audit interne Corporate.

2.4. Procédures de contrôle permanent dans le domaine financier et comptable

Des réunions hebdomadaires sont organisées entre le responsable de la comptabilité et son équipe de Direction (responsable Comptabilité Crédit, responsable méthodes & Contrôle, service comptabilité)

Ces réunions ont pour objectif de traiter des sujets transversaux et des plannings à l'intérieur de la Direction Comptable, afin d'avoir une vision globale des impacts qu'ils peuvent avoir sur les différents métiers de la Direction Comptable.

Les Niveaux de contrôle

Il existe différents niveaux de contrôle.

En ce qui concerne le contrôle permanent :

- *Le premier niveau de contrôle* est assuré par les managers de groupes, les responsables hiérarchiques directs des collaborateurs en charge des travaux de comptabilité et de finance. Ce dispositif de contrôle permet de garantir la régularité, la sécurité et la validation des opérations réalisées ainsi que la surveillance des risques.

- Contrôle d'exhaustivité : s'assurer que toutes les opérations sont enregistrées ;

- Contrôle de réalité ou d'existence : s'assurer de la conformité du solde comptable avec la réalité (ex : rapprochement de la comptabilité auxiliaire avec les fichiers de gestion) et vérifier que seules les opérations de la période ont été prises en compte ;
- Contrôle de propriété : vérifier que les informations du système d'information sont relatives à des opérations réellement contractées par la société ;
- Contrôle d'évaluation ou exactitude : vérifier que les informations sont correctement évaluées ;
- Contrôle de comptabilisation : valider la correcte comptabilisation de l'opération (respect des principes comptables, imputation dans le compte comptable approprié).

A titre d'exemple :

- Le déversement d'évènements émanant des applicatifs de gestion (chaîne crédits, trésorerie, recouvrement, contentieux) dans le logiciel comptable fait l'objet d'un contrôle mensuel. Ces contrôles sont réalisés à l'aide de la piste d'audit et des états de restitutions.
- Les flux bancaires de toutes les activités font l'objet d'un suivi attentif et sont également vérifiés chaque jour. Des rapprochements bancaires mensuels sont formalisés.
- Les contrôles relatifs à l'exhaustivité des encours des chaînes de crédit, du contentieux, des frais généraux et du passif de la banque sont quant à eux effectués à périodicité mensuelle ainsi que les opérations hors bilan. A cet égard, des cadrages des données comptables et de gestion des encours sains et douteux sont effectués à périodicité mensuelle.

Par ailleurs, le Produit Net Bancaire, le compte de charges d'exploitation ainsi que le coût du risque sont établis mensuellement et présentés à la Direction Générale.

- *Le second niveau de contrôle* concerne le responsable de la comptabilité de LaSer Cofinoga, ses responsables de service et le service Contrôle des filiales. Ces contrôles sont à fréquence périodique et ont pour objectif de s'assurer de l'efficacité des dispositifs de contrôles réguliers mis en place au niveau des équipes, de la régularité des opérations et du respect des procédures. Il s'agit essentiellement des contrôles de cohérence des informations financières et comptables.

A noter par exemple comme type de contrôles :

- L'établissement des rapprochements bancaires par le service contrôle,
- La revue des dossiers de clôture,
- *Le troisième niveau de contrôle* est effectué au travers des travaux des services de la Planification par un rapprochement des résultats analytiques du groupe avec les résultats consolidés.

Une procédure de diffusion des plannings d'arrêté reprenant les étapes clés et les échéances associées, ainsi qu'un compte rendu de clôture décrivant les difficultés rencontrées, sont mis en place.

Ce niveau de contrôle concerne également le service fiscalité qui veille notamment à la bonne application de la réglementation fiscale, supervise l'ensemble des déclarations fiscales établies par les équipes comptables.

En ce qui concerne le contrôle périodique :

- *Le troisième niveau de contrôle* est effectué par l'audit interne.
- Enfin un contrôle de « quatrième niveau », centré sur l'activité financière et comptable, est par ailleurs, assuré par la Commission Bancaire (au travers des différents reportings effectués : états statistiques mensuels et états réglementaires trimestriels) et par les commissaires aux comptes.

II - CONDITIONS DE PREPARATION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

La préparation des conseils d'administration s'effectue sous la direction du Président du Conseil d'Administration qui organise les travaux de préparation, conformément à l'article L 225-51 du code de commerce.

Les Conseils d'Administration de la société font l'objet d'environ quatre réunions préparatoires.

Les participants à ces réunions appartiennent à la Direction Générale, à la Direction Financière, au Comité de Coordination Stratégique et au Secrétariat Général.

Le Président du Conseil d'Administration établit l'ordre du jour du Conseil d'Administration et fixe des directives concernant la préparation des conseils d'administration et les documents à élaborer, directives suivies lors des réunions de préparation.

Le Président du Conseil d'Administration transmet l'ordre du jour aux administrateurs préalablement à la réunion.

Mission des réunions préparatoires

Sur les directives du Président du Conseil d'Administration, les réunions préparatoires consistent à :

- Assurer en liaison avec notamment les services chargés du développement en France et à l'étranger, les services comptables, de contrôle interne, du back office, du contrôle de gestion, de la trésorerie et du refinancement, la préparation de documents en vue de leur remise au Conseil,
- La préparation des dossiers d'investissement ou autres présentés et remis aux administrateurs, pour une information ou pour une approbation,
- La préparation de fiches explicatives par sujet abordé en Conseil à destination du Président du Conseil d'Administration et de la Direction Générale et visant à les aider dans la direction de la séance du Conseil,
- L'organisation générale de la réunion.

Tous les documents remis aux administrateurs font l'objet d'une validation préalable par le Président du Conseil d'Administration.

L'élaboration des dossiers

Le Secrétariat Général assure la centralisation des documents remis aux administrateurs et constitue à cet effet des dossiers, lesquels sont validés par le Président du Conseil d'Administration dans le cadre de ses fonctions.

III. MODALITES PARTICULIERES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Pas de modalités particulières

IV. REFERENCE A UN CODE DE GOUVERNEMENT DES ENTREPRISES

La Société devrait adopter le code de gouvernement des entreprises l'AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants lors du Conseil d'Administration du 19 février 2009.

9.7 Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2009

EN LA FORME ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus aux Administrateurs de leur mandat pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que :

- le bénéfice net de l'exercice 2008 est de..... 11 761 971,90 €
- augmenté du report à nouveau de.....321 186 439,97 €
- constitue le bénéfice distribuable.....332 948 411,87 €
- décide d'attribuer aux actionnaires à titre de dividende..... 80 403 996,80 €
(soit 12,08 € par action), qu'elle décide de prélever sur le bénéfice distribuable, lequel est ramené à 252 544 415,07 €.

Le dividende sera mis en paiement le 30 avril 2009.

Il est précisé que les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%, applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 s'élèvent à 76,80 € et que les revenus distribués non éligibles à cet abattement s'élèvent à 80 403 920 €.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en euros par action) :

Exercice	Dividende net payé
2005	0
2006	0
2007	3,0048

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve le contenu.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Vincent Bernard, en qualité d'Administrateur, nommé par le Conseil d'Administration du 28 août 2008.

EN LA FORME EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale,

- après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et après avoir pris connaissance du projet de fusion fait à Paris en date du 20 février 2009 contenant apport à titre de fusion par la société Cofinoga Assurances de l'ensemble de ses biens, droits et obligations,

accepte et approuve dans toutes ses dispositions cet apport-fusion, sous réserve de l'approbation de cet apport, lequel aura lieu moyennant la charge pour la société LaSer Cofinoga de satisfaire à tous les engagements de la société Cofinoga Assurances et de payer son passif.

La Société étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de commerce de Paris, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital et la société absorbée sera, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, immédiatement dissoute sans liquidation.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence du vote des résolutions qui précèdent, constate que devient définitif l'apport-fusion effectué par la société Cofinoga Assurances à la société LaSer Cofinoga.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'ajouter à l'article 6 des statuts un alinéa ainsi rédigé : « Lors de la fusion par voie d'absorption de la société Cofinoga Assurances, société en nom collectif au capital de 152 400 euros, dont le siège social est 66, rue des Archives 75003 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 325 877 132, il a été fait apport du patrimoine de cette Société, la valeur nette des apports faits à titre de fusion s'élevant à 155 345 euros n'ayant pas été rémunérée, la Société étant actionnaire unique de la société absorbée, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de commerce ».

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à LA GAZETTE DU PALAIS, à l'effet d'accomplir, le cas échéant, tous les dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de Paris concernant les déclarations modificatives rectifiant, complétant ou annulant les mentions portées au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi que toutes les formalités requises, résultant de la tenue de la présente Assemblée.

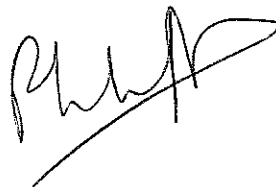
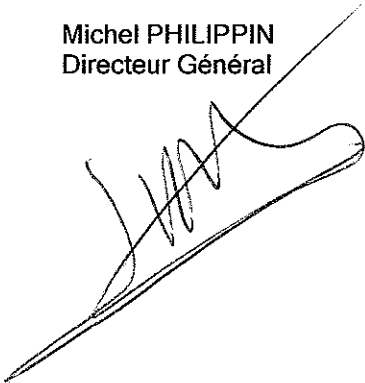
9.8 *Déclaration des personnes physiques*

"Nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers contenus dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de LaSer Cofinoga et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation; et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution, des résultats et de la situation de LaSer Cofinoga et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confrontés."

Date et signature des responsables

Michel PHILIPPIN
Directeur Général

Philippe REFFAY
Directeur Finance, Risque et Croissance externe



9.9 *Rapport des Commissaires aux comptes*

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

19, rue Clément Marot
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
Crystal Park
92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Laser Cofinoga

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Laser Cofinoga, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Principes comptables

1. Règles et principes comptables

La note 1.3.1 de l'annexe expose les principes d'éligibilité aux relations de couverture des instruments utilisés dans le cadre de la couverture du risque de taux des portefeuilles de créances en application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite « carved out »).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables visés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

2. Changements comptables

Les notes 1.1, 1.3.6, 1.3.14 et 3.3 de l'annexe exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice suite à l'application anticipée de la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle, ainsi qu'à la réallocation rétrospective des goodwill aux nouveaux secteurs opérationnels et par symétrie aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2007, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cette nouvelle norme.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné le correct retraitement des comptes de l'exercice 2007 et l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

1. Ecart d'acquisition

Conformément aux modalités décrites dans la note 1.3.6 de l'annexe, votre groupe procède, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur la base des plans de développement prévisionnels des unités génératrices de trésorerie concernées.

Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthodologie adoptée en la matière par votre groupe et examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées.

2. Dépréciations constituées en couverture du risque de crédit

Votre groupe constate des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, selon la méthodologie décrite dans la note 1.3.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'approche retenue par votre groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, pour estimer ces risques, et à mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de la méthode conduisant à la couverture de ces risques par des dépréciations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 2 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES



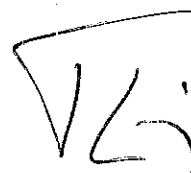
Jean-Jacques Dedouit

PricewaterhouseCoopers Audit



Anik Chaumartin

ERNST & YOUNG Audit



Thierry Gorlin